



Le réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN - *Child Rights Information Network*) est une organisation basée sur les membres qui la composent et un réseau de plus de 1.000 organisations de défense des droits de l'enfant réparties de par le monde. Il cherche à améliorer la vie des enfants au travers de l'échange d'informations sur les droits de l'enfant et de la promotion de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. CRIN relie ses membres au travers des services suivants:

#### Un site Internet

Ce site, qui est actualisé tous les jours et constitue une ressource de tout premier plan sur les questions relatives aux droits de l'enfant, contient les références de centaines de publications, les nouvelles récentes, les événements à venir, ainsi que les coordonnées d'organisations qui travaillent pour les enfants dans le monde entier. Le site comporte en outre les rapports présentés par des ONG au Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant.

#### Un service de liste d'adresses e-mail

Distribué au moins deux fois par semaine, CRINMAIL fournit des nouvelles régulières sur les questions relatives aux droits de l'enfant et annonce également les nouvelles publications et les événements à venir.

#### Un bulletin

Publié trois fois par an, le bulletin est une publication thématique qui examine une question spécifique relative aux enfants. Ce bulletin résume en outre les nouvelles, les événements et les campagnes, ainsi que les publications.

Child Rights Information Network  
c/o Save the Children  
17 Grove Lane, Londres SE5 8RD  
Royaume-Uni  
Tél. : +44 (0) 20 7716 2240  
Fax : +44 (0) 20 7793 7628  
Email [info@crin.org](mailto:info@crin.org)

#### [www.crin.org](http://www.crin.org)

Marquez le site Internet de CRIN pour obtenir d'autres informations, ou envoyez-nous des nouvelles ou des informations par e-mail.

CRIN bénéficie du soutien de Råderna Barnen (Save the Children Suède), Save the Children Royaume-Uni, l'International Save the Children Alliance et le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

#### Bulletin de CRIN

Rédactrice  
Conseiller de la rédaction  
Équipe de direction

Collaboratrice de la rédaction  
Secrétaire de la rédaction  
Traduction française

Traduction espagnole

Traduction anglaise  
Conception graphique

Andrea Khan  
Bill Bell  
Sven Winberg  
Janet Nelson  
Bill Bell  
Youssef Hajjar  
Daniela Reale  
Maisha Frost  
Isabelle Fernández  
(SOL language)  
Francisco Ariza  
(Planet Translations)  
Rosemary Underhay  
Foundation 33

5	<b>Éditorial</b>
6	<b>Résumé des actualités</b>
8	<b>Éducation : suite</b>
11	<b>Les enfants et la macro-économie</b>
11	La vue d'ensemble par Stefan de Vylder
13	Fiche d'informations : Les enfants et la macro-économie dans la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant
14	La situation en chiffres par John Micklewright
16	Une manière de progresser basée sur les droits par Judith Ennew
17	Synergies intelligentes par Santosh Mehrotra
18	Les enfants d'abord - la vue sud-africaine par Mastoera Sadan
20	La pauvreté infantile peut-elle être abolie au Royaume-Uni ? par Tim Marsh
21	Le prix de l'union par Bill Bell
22	Fiche d'informations : Les accords commerciaux de l'Union européenne et les enfants
23	Une mauvaise affaire qui ne fait pas le compte par Rita Bhatia et Caroline Harper
24	Fiche d'informations : L'enfant de sexe féminin et la macro-économie
25	Miser sur une action collective par Zafiris Tzannatos
26	Le moment est venu de ralentir la mondialisation financière par Jenina Joy Chavez-Malaluan
27	Aucun intérêt pour les enfants du Salvador par Raúl Moreno
28	Des arguments clairs pour la réduction de la dette par Tony Burdon
30	Ce que nous devons à nos enfants par Jan Vandemoortele
31	Fiche d'informations : Les enfants et la pauvreté
32	L'aide internationale - quel intérêt pour les enfants ? par Sheridan Bartlett
34	Lorsque les perdants, ce sont les enfants par Pham Thi Lan
35	<b>Publications</b>
37	<b>Formulaire d'adhésion à CRIN</b>
39	<b>Calendrier</b>

Photo: Neil Cooper / Save the Children



Bienvenue au bulletin du Child Rights Information Network. Cette édition constitue un "relancement", avec une nouvelle conception et un nouveau format. Vous remarquerez que nous consacrons plus d'espace aux articles thématiques, afin de pouvoir répondre aux intérêts divers de nos membres du monde entier. Cependant, bien que ces changements soient considérables, ils n'ont pas nui à la continuité. La tradition de CRIN consistant à fournir des informations aux organisations et aux individus désireux de rester au courant des nouvelles, événements, résultats de recherches et publications relatifs aux droits de l'enfant est résolument maintenue. Nous aimerions que vous nous fassiez part de votre avis sur les changements apportés.

Par ailleurs, le site de CRIN parle de la prochaine Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux enfants, prévue pour septembre 2001. Elle réunira des dirigeants gouvernementaux, des chefs d'État, des ONG, des défenseurs des droits de l'enfant et des jeunes pour faire le point sur les progrès réalisés depuis le Sommet mondial des enfants de 1990, et pour renouveler l'engagement pris alors. De plus, suite à la Conférence internationale sur les enfants affectés par la guerre, qui s'est tenue à Winnipeg, au Canada, le mois dernier, CRIN a lancé une liste e-mail sur les enfants et les conflits armés.

Ce treizième numéro du bulletin, plus long que de coutume, examine un sujet important, mais en général peu examiné : la relation entre les droits de l'enfant et l'analyse et les politiques générales macro-économiques. Nos articles révèlent et clarifient ce lien souvent caché et expliquent comment les enfants sont susceptibles d'être affectés par les choix macro-économiques.

Stefan de Vylder et John Micklewright présentent les questions relatives aux enfants et à la macro-économie. Stefan de Vylder explique comment les enfants subissent le plus gros de l'impact des politiques générales fiscales et monétaires, des stratégies concernant les échanges commerciaux et le taux de change, ainsi que de celles liées à l'ajustement et au développement. John Micklewright, quant à lui, illustre l'importance d'incorporer une dimension enfant dans les variables économiques et d'introduire des mesures du bien-être de l'enfant dans le cadre analytique.

Nous nous inspirons d'exemples venus du monde entier pour illustrer leurs conclusions. En Afrique du Sud, au Viêt-Nam, aux Philippines et au Royaume-Uni, les auteurs analysent l'impact sur les enfants des politiques générales dont le but est de soulager la pauvreté. Au Salvador, nous nous penchons sur la manière dont les programmes d'ajustement structurel ont aggravé la pauvreté et l'iniquité sociale. D'autres auteurs viennent nous rappeler que la libéralisation commerciale, la globalisation et l'intégration financière doivent placer les enfants avant la prospérité économique. Deux de nos auteurs présentent des arguments vigoureux en faveur de l'annulation des dettes étrangères.

Les points de vue de ces auteurs viennent compléter de manière intéressante la mise en question par des groupes de citoyens d'un processus économique dont ils affirment qu'il est contrôlé par des sociétés transnationales, l'OMC et les institutions de Bretton Woods. Suite aux manifestations de Prague en Septembre dernier et de Seattle en novembre 1999, il est de plus en plus reconnu que les programmes d'ajustement structurel et les politiques de prêt poussent des millions de personnes de par le monde, dont des enfants, dans une misère encore plus profonde et causent la destruction de l'environnement. Certains affirment qu'il faut permettre aux pays pauvres de négocier le remboursement de leur dette, une fois qu'ils ont assuré les services de santé, d'éducation et autres services de base.

Au niveau de la Banque mondiale, une nouvelle étude de la pauvreté dans le monde publiée au mois de septembre renforce la prise de conscience de ce que "la croissance économique est cruciale, mais souvent insuffisante pour créer des conditions dans lesquelles les personnes les plus pauvres du monde peuvent améliorer leur vie".

Les objectifs de développement humain et l'intérêt supérieur de l'enfant doivent se répandre dans toutes les politiques générales macro-économiques. Ceci pourrait atténuer toute souffrance supplémentaire dans le cadre de désastres qui vont continuer de se produire et lors desquels on fait appel aux ONG, aux Nations unies et aux bailleurs de fonds bilatéraux pour qu'ils apportent une assistance humanitaire et des secours urgents aux victimes de politiques générales macro-économiques aux effets dévastateurs. De plus, il est encore plus nécessaire que les sociétés veillent à assumer une responsabilité sociale accrue dans leurs opérations et leur comportement.

Nous espérons que ce numéro du bulletin de CRIN contribuera à faire avancer un débat qui a trop longtemps été séparé des préoccupations des familles et des enfants. L'enfance est une phase tout particulièrement vulnérable de la vie, et les enfants sont tout particulièrement sensibles aux crises économiques. Inversement, les enfants et leur bon développement en matière de santé et d'éducation constituent les pierres angulaires de la prospérité économique à long terme.

### Débat sur la violence de l'État contre les enfants

Le Comité sur les droits de l'enfant a conclu sa session d'automne de trois semaines, et a publié ses observations finales sur les rapports présentés par la Finlande, le Burundi, le Royaume-Uni (île de Man), le Tadjikistan, la Colombie, la République centrafricaine, les îles Marshall, la Slovaquie et les Comores.

Ces neuf pays, conformément à leurs obligations comme États parties de la Convention relative aux droits de l'enfant, ont présenté au comité des rapports écrits sur leurs efforts de promotion des droits de l'enfant et ont envoyé des délégations gouvernementales pour discuter des documents et répondre aux questions des dix experts indépendants du comité.

Durant sa session actuelle, le comité a organisé un débat d'un jour sur le sujet de la "violence de l'État contre les enfants", auquel ont participé des représentants gouvernementaux, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organismes internationaux. Le comité a adopté des recommandations demandant que soit entreprise une étude approfondie de la question de la violence de l'État contre les enfants, et que soient examinés les différents types de traitement violent dont les victimes sont des enfants afin d'en identifier les causes, la mesure et l'impact sur ces derniers. Il a demandé instamment aux États parties, entre autres, d'abroger toute législation qui permettrait l'imposition de peines inacceptables pour des délits commis avant l'âge de 18 ans.

La prochaine session du comité, sa 26<sup>ème</sup>, se tiendra du 8 au 26 janvier 2001 (Cf. calendrier à la fin de ce bulletin pour un supplément de renseignements).

Source : Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

### Préparatifs en cours pour la Session extraordinaire consacrée aux enfants

La première Session de fond du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire consacrée aux enfants s'est tenue du 30 mai au 2 juin. C'était la première des trois réunions de planification pour la Session extraordinaire consacrée aux enfants de l'Assemblée générale de l'ONU, qui se tiendra en septembre 2001 pour marquer le dixième anniversaire du Sommet mondial des enfants et passer en revue les progrès réalisés.

Des ONG nationales et internationales ont assisté à cette session. Un groupe spécial sur les droits de l'enfant a été organisé par le groupe de travail sur les droits de l'enfant du Comité des ONG pour l'UNICEF et Human Rights Watch. Les activités de ce groupe spécial, lui-même dirigé par un petit groupe de coordination dont les membres ont été élus, se poursuivent entre comités préparatoires.

Trois résultats clés pour les enfants ont été proposés pour orienter le travail de la Session extraordinaire et pour contribuer à l'élaboration de stratégies pour les enfants, ce pour les dix années à venir et au-delà. Il s'agit de 1) un bon début dans la vie, un soutien, des soins et un environnement sûr, 2) l'occasion de mener à bien une éducation de bonne qualité, et 3) l'occasion pour les adolescents de développer pleinement leurs propres capacités dans des environnements sûrs et favorables.

Lors du sommet mondial de 1990, les gouvernements ont approuvé un plan mondial d'action et adopté la

Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement des enfants. La deuxième session de fond aura lieu du 29 janvier au 2 février 2000 (Cf. calendrier pour un supplément de renseignements).

Adapté de UNICEF et Groupe spécial sur les droits de l'enfant. CRIN a lancé un centre thématique pour la Session extraordinaire sur <http://www.crin.org/features/ungass>

### Protocoles facultatifs de la convention ouverts aux signatures

Plus de 63 pays ont signé les deux protocoles facultatifs de la Convention relative aux droits de l'enfant concernant les enfants dans les situations de conflit armé et la traite des enfants. Le premier protocole demande aux États de veiller à ce qu'aucun enfant de moins de 18 ans ne prenne directement part à des hostilités ou ne soit recruté d'office dans les forces armées. Il demande également aux États d'élever l'âge minimum et d'appliquer des sauvegardes strictes au recrutement volontaire. Le deuxième protocole interdit la vente d'enfants, la prostitution infantile et la pornographie utilisant des enfants.

Le Canada, le Bangladesh et le Sri-Lanka ont ratifié le protocole sur la participation des enfants aux conflits armés, et 68 autres États l'ont signé. Le Bangladesh a ratifié le protocole sur la vente des enfants, la prostitution infantile et la pornographie utilisant des enfants, et 63 autres l'ont signé.

La date d'entrée en vigueur des deux protocoles séparés n'a pas encore été déterminée. Les deux protocoles séparés entreront en vigueur trois mois après le dépôt du dixième instrument de ratification ou d'adhésion, et pour chaque État un mois après le dépôt de son propre instrument de ratification ou d'adhésion. Ces protocoles ont été adoptés par consensus par l'Assemblée générale de l'ONU le 25 mai 2000.

Sources : Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et la Coalition to Stop the Use of Child Soldiers (Coalition pour mettre fin à l'utilisation des enfants guerriers).

### La Charte africaine sur les droits de l'enfant

L'entrée en vigueur du premier traité régional sur les droits de l'enfant - la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant (Charte africaine sur les enfants) - constitue un autre progrès positif dans le sens de la garantie de la protection des droits de l'enfant.

"Les droits des enfants africains sont violés chaque jour, ce qui a de graves conséquences qui vont bien au-delà de leur enfance", a déclaré Amnesty International.

La Charte africaine sur les enfants codifie les responsabilités de l'État, de la communauté et de l'individu dans la protection des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux de l'enfant.

On demandera aux États parties de présenter des rapports à un Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être des enfants (le Comité), composé de 11 membres, qui se chargera de suivre l'observation de la Charte africaine sur les enfants. Ce Comité sera habilité à recevoir les plaintes de toute personne, groupe ou organisation non gouvernementale reconnu(e) par l'OUA concernant tout aspect couvert par le traité. Il sera également en mesure d'avoir recours à toute méthode appropriée pour enquêter sur les questions s'inscrivant

dans la sphère d'attributions du traité.

La Charte africaine sur les enfants a été adoptée par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1990. Cependant, ce n'est que le 29 novembre 1999 que le quinzième pays a ratifié la charte, permettant ainsi à ce traité d'entrer en vigueur. Actuellement, 21 États sur les 53 qui composent l'OUA ont ratifié la Charte africaine sur les enfants. Malgré l'entrée en vigueur de la Charte africaine sur les enfants l'an dernier, les gouvernements africains n'ont pas réussi à mettre en place le Comité lors du dernier sommet de l'OUA, à Lomé, Togo, en juillet 2000, à cause du nombre insuffisant de candidats désignés par les États parties. Seuls le Burkina Faso, le Tchad, l'île Maurice, le Sénégal et le Togo avaient désigné un total de sept candidats pour les élections des 11 membres du comité. La prochaine réunion de l'OUA se tiendra en juin 2001 à Lusaka, en Zambie.

Source : Amnesty International

### **La conférence internationale sur le sida se conclut en Afrique du Sud**

Lors de la cérémonie de clôture de la treizième conférence internationale sur le sida, à Durban, l'ancien président de l'Afrique du Sud Nelson Mandela a demandé que soient prises des mesures urgentes pour protéger les enfants du pays de la pandémie du VIH et du sida. Il a affirmé qu'à moins que la maladie ne soit enrayerée, la situation ne fera qu'empirer, et les enfants seront les principales victimes de son impact. On estime à entre 500.000 et 800.000 le nombre d'orphelins en Afrique du Sud. En 2005, ce chiffre pourrait être de 1,5 million.

"Ce ne sont pas là de froides statistiques," a déclaré M. Mandela. "Nous parlons d'enfants qui attendent une aide des adultes. Certains sont infectés et doivent apprendre à vivre avec la maladie... d'autres doivent faire face à la mort de membres de leur famille et de leurs frères et sœurs."

La conférence sur le sida a eu lieu en juillet 2000 et a réuni, pour la première fois, tous les protagonistes clés de la pandémie - d'enfants séropositifs à des prostituées, en passant par des représentants de l'ONU, des immunologistes connus et des lauréats du prix Nobel. Le prochain forum international sur le sida aura lieu en Espagne en 2002.

Source : Fondation de l'ONU

### **Conférence internationale sur les enfants affectés par la guerre**

La conférence internationale d'une semaine sur les enfants affectés par la guerre, à Winnipeg, au Canada, s'est conclue par un accord en vue de libérer les enfants africains enlevés et un plan d'action en 14 points en vue de protéger les droits des enfants affectés par la guerre. Des représentants de plus de 120 nations ont assisté à cette conférence.

Le Soudan et l'Ouganda ont accepté de coopérer pour rendre 6.000 enfants enlevés par l'Armée de Résistance du Seigneur, une force rebelle soudanaise. Le Canada et l'Égypte ont été les médiateurs de cet accord. Il reste à voir si ces engagements seront remplis.

L'"Ordre du jour pour les enfants affectés par la guerre", adopté lors de la conférence, demande à tous les États de mettre en œuvre des mesures pour aider les enfants

affectés par la guerre, de tenir responsables ceux qui violent les droits des enfants, d'évaluer les effets des sanctions sur les enfants et d'ajouter des unités de protection des enfants aux missions de maintien de la paix. Cet ordre du jour a été co-parrainé par l'UNICEF et le Canada et il sera présenté à la Session extraordinaire de l'ONU prévue pour le mois de septembre prochain.

Graça Machel, auteur d'un rapport commandé par l'ONU sur la situation des enfants dans les conflits et présenté lors de la conférence, a critiqué le plan d'action ministériel, affirmant qu'il ne va pas assez loin. Deux rapports séparés de 50 délégués de jeunes et d'organisations non gouvernementales (ONG) demandaient que soient fixées des dates limites strictes concernant l'imposition d'interdictions internationales sur l'utilisation et l'abus d'enfants dans les conflits et des sanctions sévères contre tout groupe qui violerait ces interdictions. Ces éléments ne figurent pas dans le plan d'action ministériel.

Source : Fondation de l'ONU

### **Sommet mondial pour le développement social, Copenhague +5**

En mars 1995, lors du Sommet mondial pour le développement social qui se tint à Copenhague, les gouvernements acceptèrent la nécessité de placer les populations au centre du développement et promirent de "faire de l'élimination de la pauvreté, du but du plein emploi et de la promotion de l'intégration sociale leurs objectifs primordiaux".

Au mois de juin dernier, les membres du sommet se réunirent à nouveau à Genève pour évaluer les réussites et concevoir de nouvelles initiatives pour l'avenir. Le sommet se conclut en demandant que soient prises des mesures importantes pour réduire la pauvreté et promouvoir l'augmentation du nombre d'emplois tout en abordant l'impact de la mondialisation. Il demanda également que soient prises de nouvelles mesures pour donner des pouvoirs aux personnes qui vivent dans des conditions de pauvreté, revoir les règles de l'économie mondiale et permettre une participation accrue au processus de prise de décisions économiques au niveau international.

### **Traité sur le travail infantile**

Le 19 novembre 2000, la Convention de l'OIT sur les pires formes du travail infantile entrera en vigueur. Ce traité demande aux États d'interdire le travail d'enfants dans des domaines dangereux comme l'exploitation minière, ou illégaux comme la prostitution, la pornographie et le trafic des stupéfiants. Parmi les signataires figurent les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Brésil et le Mexique. Au 4 octobre 2000, 32 pays avaient ratifié le traité pour interdire les pires formes du travail infantile, ce qui représente le plus grand nombre de signataires pour tout accord relatif au travail en un seul an. La Convention de l'OIT a été adoptée en juin 1999.

**Le Forum mondial sur l'éducation de Dakar n'a pas donné les résultats escomptés mais, comme l'explique David Norman, de Save the Children UK, les organisations qui défendent les droits de l'enfant ont à présent une occasion qu'elles ne peuvent pas se permettre de laisser passer.**

## Éducation : suite

En prévision du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu en avril 2000, le 12<sup>ème</sup> numéro du bulletin de CRIN portait sur l'éducation. Ici, deux auteurs nous font part de leurs opinions concernant les succès et les échecs de ce forum. Le site internet du Forum mondial sur l'éducation et du Cadre d'action de Dakar est [www2.unesco.org/wief](http://www2.unesco.org/wief)

Le Forum mondial sur l'éducation n'a pas été une réussite aux yeux de la plupart des organisations non gouvernementales qui y ont assisté au printemps dernier.

Cette réunion de trois jours, qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, en avril dernier, a déçu mon organisation, Save the Children ; en effet, discours après discours prononcé durant les sessions plénières ont eu pour effet de transformer le forum en un événement médiatique qui a effacé tout dialogue constructif qui aurait pu mener à une action efficace.

Même les occasions limitées données aux délégués de partager leurs expériences avec le comité chargé de la rédaction n'aboutirent qu'à des discussions sans issue. Le Cadre d'action de Dakar final n'a ni incorporé les résumés des débats de table ronde par les délégués, ni reflété la richesse de l'expérience pratique des ONG.

L'ironie réside dans le fait que la version préliminaire du Cadre pour l'action *avait* fait figurer une partie de cette richesse durant la période précédant le forum de Dakar. Mais là, elle se perdit dans un brouillard de désaccords et d'inaptitude à arriver à des consensus. Le Cadre pour l'action de Dakar n'est en fin de compte guère plus qu'un sommaire, pas un plan d'action, qui esquisse six buts assortis de douze brèves "stratégies".

Mais tout n'est pas perdu, loin de là. Le processus de Dakar a donné lieu à de nouvelles possibilités. Les gouvernements et les bailleurs de fonds se sont engagés à atteindre des buts qui sont plus ambitieux que les cibles initiales de Jomtein établies en 1990. Par exemple, l'éducation primaire doit être complètement gratuite, obligatoire et de bonne qualité. Les bailleurs de fonds ont promis qu'"aucun pays sérieusement résolu à assurer l'éducation pour tous ne sera entravé dans cette entreprise par le manque de ressources".

En outre, on a constaté une reconnaissance large parmi les orateurs de Dakar du fait que l'accent porté durant les années 90 sur le nombre d'enfants inscrits à l'école avait souvent nui à la qualité. On constate à présent un intérêt bien supérieur concernant les façons pratiques de

rendre l'éducation utile pour les enfants.

Le défi à présent est de mettre en place des mécanismes réels permettant de réaliser ces engagements audacieux. À ce niveau, la porte est ouverte sur deux fronts. Tout d'abord, la communauté internationale devra développer "avec effet immédiat" une initiative mondiale visant à développer les stratégies et à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir les efforts nationaux. Les efforts de "plaidoyer" durant les réunions internationales - comme le sommet du G8 et les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale - viseront à faire progresser les bailleurs de fonds de la simple approbation du cadre de Dakar à la transformation de leurs promesses en propositions et stratégies plus sérieuses.

Deuxièmement, et c'est l'aspect le plus important, la société civile s'est vue attribuer, pour la première fois, un rôle de premier plan. Les gouvernements présents à Dakar ont convenu de "développer ou de renforcer les plans d'action nationaux existants d'ici 2002 au plus tard ... au travers de processus plus transparents et démocratiques faisant intervenir les parties prenantes, en particulier les représentants de la population, les leaders communautaires, les parents, les apprentis, les ONG et la société civile".

À Dakar, il s'est manifesté un véritable enthousiasme pour écouter et apprendre des groupes de la société civile qui y étaient représentés ; de plus, la majorité des délégations gouvernementales menèrent des discussions approfondies avec des représentants d'ONG de leurs pays respectifs. Il est indéniable que ceci donne une occasion sans précédent aux organisations défendant les droits de l'enfant d'influencer la direction des programmes d'éducation des gouvernements dans le cadre de l'élaboration des plans d'action nationaux au cours des deux années à venir.

David Norman est conseiller de plaidoyer en matière d'éducation à Save the Children UK.



## Et après Dakar ? La Campagne mondiale pour l'éducation, selon Alam Rahman, et personne n'y échappera.

Le Forum mondial sur l'éducation a marqué la fin de la sombre décennie durant laquelle la promesse de l'éducation pour tous avant l'an 2000 fut faite, puis rompue.

Les chiffres sont familiers mais inacceptables : plus de 880 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire, plus de 125 millions d'enfants n'ont jamais mis le pied dans une salle de classe et 150 millions d'enfants de plus abandonnent l'école durant les deux premières années.

Résolue à enrayer ce cycle, la Campagne mondiale en faveur de l'éducation a été lancée avant le début du Forum mondial sur l'éducation afin de "mobiliser la pression du public sur les gouvernements pour qu'ils tiennent leurs promesses relatives à une éducation gratuite de qualité pour tous, en particulier pour les enfants et les femmes". Cette campagne, qui se poursuit, est menée par Oxfam International, ActionAid, Education International, la Marche mondiale contre le travail infantile et plusieurs réseaux du domaine de l'éducation opérant dans l'hémisphère Sud.

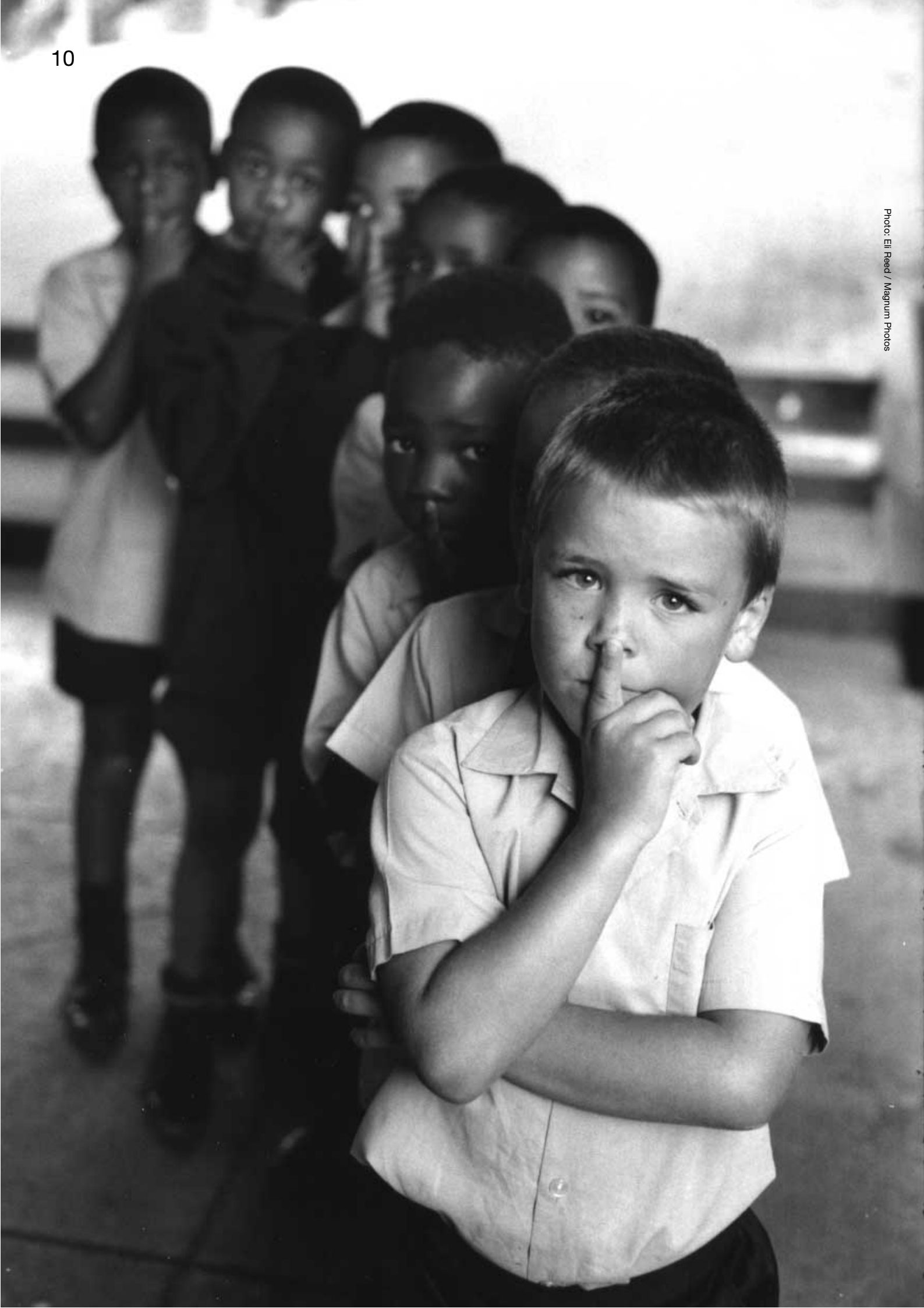
Durant les mois précédant la conférence de Dakar, l'une des exigences centrales de la Campagne mondiale en faveur de l'éducation était que des ressources accrues soient affectées à l'éducation ; au début de la conférence, de nombreux protagonistes clés avaient accepté le principe selon lequel aucun plan national viable d'éducation ne devrait échouer par manque de moyens. Une exigence clé était que la société civile participe tout le long du processus, et la plupart des gouvernements acceptèrent que la participation des populations ne doit pas être négligée. La Banque mondiale a annoncé un programme rapide de financement accéléré pour les pays sérieusement résolus à assurer l'éducation. Le PNUD et l'UNICEF ont manifesté leur soutien à la campagne et ont fait pression en vue des mêmes buts. Et, en arrière-plan, les intérêts de la société civile ont été représentés par la Campagne mondiale en faveur de l'éducation dans les négociations relatives à la version finale du Cadre pour l'action de Dakar.

Alors, quels ont été les résultats ? Certainement pas tous ceux que l'on aurait pu espérer mais, dans l'ensemble, ils n'ont pas été mauvais. Le Cadre pour l'action de Dakar a réaffirmé vigoureusement le but consistant à assurer que, d'ici à 2015, tous les enfants aient accès et puissent achever une éducation primaire gratuite et obligatoire de bonne qualité. Le directeur général de l'UNESCO convoquera une réunion annuelle de haut niveau pour maintenir la pression. Les gouvernements ont accepté de préparer des plans complets relatifs à l'Éducation pour tous d'ici 2002 au plus tard, et de faire intervenir la société civile dans chaque étape du processus. Le texte final de la conférence affirme qu'"aucun pays sérieusement résolu à assurer l'éducation pour tous ne sera entravé dans cette entreprise par le manque de moyens". Le cadre de Dakar stipule en outre que la communauté internationale lancera, avec effet immédiat, "une initiative mondiale visant à développer les stratégies et à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir efficacement les efforts nationaux".

Mais le point essentiel reste tout de même que les gouvernements ne se sont pas engagés. La Campagne mondiale en faveur de l'éducation avait fait pression pour que tous les gouvernements s'engagent à consacrer quatre pour cent du PIB à l'éducation de base et exigé que les gouvernements donateurs affectent huit pour cent de leurs budgets d'aide à ce même but. Les gouvernements ne se sont pas montrés disposés à s'engager de la sorte, préférant plutôt continuer à ne pas rendre de comptes. La nouvelle "initiative mondiale" n'a été assortie ni d'une structure ni d'un calendrier, de sorte que personne ne saurait dire ce qu'elle donnera, ni quand. À moins qu'une autorité considérable ne soit déléguée aux gouvernements du Sud, elle pourrait simplement devenir un autre forum pour les mêmes politiques habituelles des donateurs.

Le cadre de Dakar présente des points forts et faibles et peut être perçu comme un succès mitigé. L'épreuve décisive sera ce qu'il va se passer à présent. Comme l'a dit un participant, "la véritable différence entre Dakar et le dernier forum sur l'éducation de 1990 a été la présence de la société civile et l'impression de ce que le débat sur l'éducation pour tous était public, et non une affaire privée réservée aux technocrates gouvernementaux". Le défi consiste à organiser et à agiter dès à présent, sachant qu'à moins d'une pression publique forte et soutenue, les promesses de Dakar se volatiliseront. Pour citer Tom Bediako, d'Education International (qui a aidé à fonder la campagne), dans son discours de clôture, la Campagne mondiale en faveur de l'éducation "pourchassera les gouvernements et les entités multilatérales et continuera de leur demander des comptes".

Alam Rahman travaille avec la Marche mondiale contre le travail infantile. Pour obtenir des informations sur la Campagne mondiale en faveur de l'éducation, consultez le site internet d'Oxfam [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)



**La macro-économie a un impact direct sur la vie des enfants, mais les liens commencent à peine à être reconnus. Stefan de Vylder, collaborateur invité de CRIN, établit quelques liens troublants et affirme que la solution est d'agir dès le début.**

Les politiques générales macro-économiques sont rarement discutées en rapport avec les enfants, ce qui fait que de nombreuses personnes qui défendent les droits de l'enfant abordent la macro-économie avec indifférence ou méfiance; et la plus grande partie du travail des économistes ne prend pas en compte les besoins des enfants.

Les personnes de moins de 18 ans représentent un tiers de la population mondiale et, dans de nombreux pays en voie de développement, les enfants sont majoritaires. Pourtant, les décisions économiques prennent très rarement en compte les intérêts de l'enfant ou l'impact sur les enfants. Dans les manuels d'économie les plus fréquemment utilisés, les enfants ne sont même pas mentionnés. Au mieux, on y trouve un ou deux paragraphes sur "le capital humain" et sur l'importance d'investir dans l'éducation.

Les voix des enfants eux-mêmes sont rarement entendues, malgré le fait que de nombreuses décisions économiques les affectent directement ou indirectement.

Il n'existe pas de politiques économiques "neutres pour les enfants". Il est nécessaire de rendre les enfants plus visibles dans la prise de décisions sur les politiques générales économiques. Il y a également des possibilités considérables concernant une coopération et une compréhension meilleures entre les économistes et les enfants, et entre les économistes et les groupes de défense des droits de l'enfant.

L'analyse économique peut être utilisée pour démontrer que les bonnes politiques générales économiques et l'intérêt supérieur de l'enfant vont souvent ensemble, et que, bien que les coûts financiers de la création d'une société plus favorable aux enfants soient souvent faibles, les avantages sociaux et économiques de l'établissement de liens entre ces intérêts sont énormes.

L'investissement dans les enfants est une stratégie qui profite à tous : l'enfant lui-même et la société dans son ensemble en bénéficient.

Pour illustrer les manières dont les politiques générales économiques affectent la situation des enfants, nous pouvons imaginer un ensemble de cercles concentriques se déplaçant vers l'extérieur (Cf. Figure 1). Au centre se trouvent les politiques générales et la législation qui ciblent explicitement les enfants, y compris la prestation par l'État de services primaires de santé et d'éducation, et les règlements contre l'exploitation de la main-d'œuvre infantile.

Dans un deuxième cercle se trouvent les politiques générales et les institutions qui ont un impact considérable mais moins direct. Nous pouvons y inclure les politiques générales traditionnelles de sécurité sociale et de bien-être social, la plupart des politiques fiscales de redistribution et de dépenses publiques et, de manière générale, les politiques qui affectent directement la famille.

Dans un troisième cercle, nous trouvons les politiques macro-économiques au sens conventionnel, et dont l'impact tend à être plus indirect, tout en étant considérable. Ceci inclut les politiques générales fiscales (les politiques liées aux impôts et aux dépenses gouvernementales), les politiques générales monétaires (qui influent sur le taux d'intérêt, le taux d'inflation et le taux de change), ainsi que les politiques générales commerciales, la gestion des flux de capitaux externes et la dette étrangère.

Dans un dernier cercle se trouvent l'environnement ou le cadre général des politiques générales - y compris le choix de stratégie de développement et le processus de mondialisation (ou "globalisation").

Bien que ce soient en général les politiques générales situées dans le cercle intérieur qui sont discutées en rapport avec les droits de l'enfant, celles qui se situent dans les cercles extérieurs affectent *elles aussi* les enfants, directement ou indirectement, par leur effet sur la situation économique et sociale de la famille. Il y a des exemples où les liens entre les politiques générales macro-économiques et les enfants mettent en évidence l'impact direct sur ces derniers. La relation entre la libéralisation des échanges commerciaux et le travail infantile dans les industries d'exportation en sont un exemple évident.

Le choix entre l'inflation et le chômage représente le dilemme classique des politiques macro-économiques. Loin de n'avoir aucun effet sur les enfants, l'inflation affecte les pays, les classes sociales et les tranches d'âge de manières bien différentes. Dans les pays à revenus élevés et faibles qui ont des marchés financiers relativement bien développés, les jeunes familles avec des enfants tendent à financer l'achat de leur logement en ayant recours au crédit dans le cadre du marché formel de crédit. Parmi les foyers à faibles revenus, en particulier dans les pays pauvres, l'argent pour l'achat d'une nouvelle maison est souvent obtenu sur le marché informel de crédit, lequel englobe la famille, les amis et les prêteurs sur gages locaux. En général, des dettes sont encourues par les familles lorsque les enfants sont petits et remboursées lorsque ces derniers ont grandi.

C'est pourquoi les politiques générales inflationnistes modérées tendent à avoir un effet moins négatif sur les

Figure 1. L'enfant au centre



jeunes familles comportant des enfants, lesquelles sont souvent endettées. L'érosion de leurs dettes au travers de l'inflation peut même leur profiter. D'un autre côté, les politiques monétaires austères, qui réduisent le taux d'inflation tout en accroissant le taux d'intérêt réel, tendent à être tout particulièrement négatives pour les jeunes parents qui ont des enfants.

Les politiques monétaires entraînant des taux d'intérêt réels élevés peuvent donc être qualifiées d'hostiles vis-à-vis des enfants, car elles ont un effet direct sur la capacité financière des familles pour accéder à des logements acceptables. De plus, s'il fallait choisir entre un peu d'inflation et le chômage, nombre de jeunes familles préféreraient probablement plus d'emplois, même si ceci entraînait une inflation légèrement supérieure.

Il y a de nombreuses données qui indiquent que le chômage (en particulier le chômage de longue durée) est très négatif pour les enfants sur les plans économique, social et psychologique.

Dans les pays pauvres, les effets du chômage peuvent être dramatiques parce que les marges économiques sont faibles ou inexistantes. Même le droit à la survie de l'enfant peut être menacé si les parents sont au chômage. En plus de subir des pertes financières sérieuses, la famille tend souvent à se désintégrer. Il est évident que ces coûts associés au chômage - dont la désintégration de la famille et l'éventuelle augmentation du travail infantile, l'augmentation du taux d'abandon scolaire et même la délinquance juvénile causée par le chômage des parents - ne sont pas exprimés dans les analyses économiques conventionnelles.

Une stratégie anti-pauvreté et favorable aux enfants doit prêter attention à la création d'emplois sans se lancer dans des politiques imprudentes qui entraînent un taux élevé d'inflation. Les parents ont besoin d'emplois pour pourvoir aux besoins de leurs enfants, et les enfants et les adolescents ont besoin de sentir que l'éducation est un investissement qui mérite d'être fait et qu'ils seront bien reçus sur le marché du travail.

Les politiques fiscales, ou liées aux impôts et aux dépenses des gouvernements, sont au cœur même des choix de politiques macro-économiques. Le budget d'un État reflète les priorités globales du gouvernement. Il s'agit essentiellement d'un instrument politique, et non technique, car il transforme les politiques générales et les plate-formes politiques en dépenses et en taxes. L'analyse des budgets des États revêt une importance primordiale dans l'évaluation des liens entre les politiques générales macro-économiques et les enfants. Les choix sous-jacents aux budgets des États affectent la vie des enfants directement et indirectement.

Les enfants sont touchés indirectement par les dépenses budgétaires et les revenus, qui déterminent le développement de déficits ou d'excédents fiscaux, les sources de financement et les sommes empruntées à des pays étrangers. Ces politiques générales fiscales influent sur l'inflation, le chômage, la distribution des revenus, les obligations relatives aux dettes extérieures, les taxes et les subventions qui affectent la situation sociale et économique des familles, et par conséquent les enfants.

Les budgets des États peuvent avoir un impact direct dans des domaines concernant directement les enfants, comme la nutrition, la santé de l'enfant et de la mère, l'eau et les installations sanitaires, le développement de la petite enfance et l'éducation de base, le bien-être social, les activités de loisir et culturelles, et les mesures de protection de l'enfant.

Du point de vue des enfants, une énorme dette extérieure est extrêmement néfaste. Le crédit étranger peut paraître une option confortable à court terme et, si les sommes empruntées sont investies judicieusement, peut avoir des effets positifs à long terme. Mais le fait d'accepter des prêts étrangers à l'heure actuelle revient à voler les enfants et les adolescents de demain, lesquels devront rembourser ces dettes à l'avenir.

Les politiques économiques extérieures comme les politiques commerciales, la gestion des flux de capitaux étrangers et de la dette étrangère et, de manière plus générale, le soi-disant processus de mondialisation, s'inscrivent dans la définition de la macro-économie et ont un impact sur les enfants. Les programmes d'ajustement structurel et la dette extérieure sont un bon exemple de la manière dont les politiques macro-économiques peuvent ne faire aucun cas des droits de l'enfant.

De nombreux programmes d'ajustement structurel ont été conçus de manière franchement contradictoire aux dispositions figurant dans la Convention relative aux droits de l'enfant. L'article 28 de la convention, par exemple, stipule en termes non équivoques que les gouvernements ont l'obligation de "rendre l'éducation primaire obligatoire et disponible à tous gratuitement". L'introduction de frais scolaires qui a souvent accompagné l'ajustement structurel est tout simplement incompatible avec la CDE.

Dans un grand nombre d'autres domaines, comme la santé et la sécurité sociale, les programmes d'ajustement structurel négligent souvent la priorité qu'il faudrait accorder aux droits de l'enfant. En général, l'ajustement structurel fait intervenir un changement des "prix" relatifs entre le travail rémunéré et non rémunéré qui favorise le travail rémunéré. Le travail invisible réalisé par les femmes n'est pas pris en compte et, lorsqu'on les compare à la production pour le marché, les fardeaux de la reproduction et des soins familiaux en général supportés par les femmes sont dévalués.

Par conséquent, pour les parents, les coûts supplémentaires combinés que suppose d'élever des enfants et le besoin de générer des revenus supplémentaires constituent un puissant moyen d'encouragement pour déscolariser les enfants et les faire contribuer au revenu familial à un âge inférieur par rapport au passé. Un scénario fréquent est celui où l'enfant de sexe féminin est la principale perdante lorsque les frais scolaires sont introduits ou lorsque le chômage oblige la famille à déscolariser des enfants.

Afin de protéger l'intérêt supérieur de l'enfant, il faut modifier l'axe central des politiques macro-économiques. Les stratégies et politiques économiques favorables à l'enfant se caractériseront par :

- l'accent porté sur l'équité et les politiques générales qui soutiennent un modèle de la croissance inclusif, à la base large et participatif
- la prévisibilité et la stabilité
- l'accent porté sur le développement humain et l'accumulation du capital social et de la confiance, ce qui suppose de prêter attention aux besoins des domaines de l'économie ayant trait à la reproduction et à la communauté
- l'accent porté sur la création d'emplois et la sécurité de l'emploi
- des politiques prudentes et durables quant à la dette extérieure, y compris l'accent fermement porté sur les efforts en vue d'éviter le piège de la dette
- une perspective à très long terme

L'aspect sur lequel il convient de mettre l'accent ici est le fait que les politiques générales macro-économiques sont loin d'être neutres sur les plans de l'âge ou du sexe. Il faut qu'il y ait une perspective qui reconnaisse les droits des enfants et des femmes, *pendant* la conception des politiques macro-économiques, et non *après* leur rédaction définitive. L'intérêt supérieur de l'enfant doit se répandre dans les politiques macro-économiques - englobant les politiques fiscales, monétaires et relatives au taux de change, etc... - le plus tôt et le plus complètement possible. Il ne suffit pas de préconiser l'affectation d'une proportion supérieure des dépenses publiques au développement du secteur social. Les politiques commerciales et relatives au taux de change pourraient avoir plus d'impact sur le développement de l'enfant que la grandeur relative du budget affectée à la santé et à l'éducation.

Il faut impérativement éviter la situation dans laquelle les politiques économiques sont décidées séparément des objectifs de développement humain, tandis que l'on demande aux ONG, aux organisations de l'ONU et aux bailleurs de fonds bilatéraux de s'occuper des aspects humanitaires et d'apporter des secours aux victimes d'économies macro-économiques aux effets ravageurs.

Le Dr Stefan DeVlyder est maître de conférences en développement économique et travaille actuellement comme consultant indépendant. Il est l'auteur de *Macroeconomic Policies and Children's Rights* (2000), Stockholm, Rådda Barnen.

### Les enfants et la macro-économie dans la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, les ressources économiques ont un rôle important à jouer. L'article 4, sur la mise en œuvre des droits de la convention (également appelé l'article cadre), stipule les obligations générales des États concernant la mise en œuvre de tous les droits figurant dans la Convention. En voici le texte :

“Les États parties s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la présente Convention. Dans le cas des droits économiques, sociaux et culturels, ils prennent ces mesures dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s'il y a lieu, dans le cadre de la coopération internationale.”

D'autres articles de la Convention s'appliquent également :

- Article 5 : Orientation familiale et développement des capacités de l'enfant.
- Article 6 : Le droit de l'enfant à la vie et sa survie et son développement dans toute la mesure possible.
- Article 18 : La responsabilité commune des parents avec l'assistance de l'État.
- Article 23 : Les droits des enfants handicapés.
- Article 26 : Le droit de l'enfant à bénéficier de la sécurité sociale.
- Article 27 : Le droit de l'enfant à un niveau de vie suffisant.
- Article 28 : Le droit de l'enfant à l'éducation.
- Article 29 : Les buts de l'éducation.

Pour intégrer les droits de l'enfant dans les formulations de politiques générales économiques, il faut des outils d'analyse. Le Comité sur les droits de l'enfant exige des données statistiques dans ses lignes directrices relatives aux comptes rendus périodiques. Elles englobent les variations entre régions des pays et entre groupes d'enfants, ainsi que les changements dans la situation des enfants, les changements d'assignations budgétaires et des dépenses pour les secteurs servant les enfants, et les changements dans la quantité de coopération internationale reçue ou apportée en vue de la réalisation des droits de l'enfant.

Ces lignes directrices stipulent que, pour la mise en œuvre de l'article 4, d'autres informations statistiques sont requises, y compris sur les aspects suivants :

- proportion du budget consacrée aux dépenses de services sociaux pour les enfants, y compris la santé, le bien-être et l'éducation, aux niveaux central, régional et local et, lorsque c'est approprié, aux niveaux fédéral et provincial.
- proportion d'aide internationale aux niveaux multilatéral et bilatéral assignée aux programmes destinés aux enfants et la promotion de leurs droits et, si c'est approprié, l'assistance reçue d'institutions financières régionales et internationales.

Adapté de "Implementation of Rights in the Convention : Article 4", Manuel de mise en œuvre pour la Convention relative aux droits de l'enfant, 1998, New York.

**Des données précises sur la vie des enfants peuvent contribuer à placer leurs besoins au centre des débats sur la macro-économie. Résumé de John Micklewright.**

Les événements mondiaux nous rappellent constamment cette simple vérité : le véritable objet de l'économie est d'améliorer la vie des personnes

Dans l'Union européenne, la création de la monnaie unique européenne souligne que l'objet d'une intégration plus étroite est d'améliorer le niveau de vie et la qualité de la vie des citoyens européens. De même, le but des anciens pays communistes de l'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique est d'améliorer le niveau de vie de plus de 400 millions de personnes dans la région et de développer des sociétés plus humaines et démocratiques que les précédentes. La création de marchés libres et la réduction du rôle de l'État sont deux des outils employés pour tenter d'atteindre ces objectifs, et constituent des aspects importants du processus de transition. Mais ils ne sont pas, en eux-mêmes, les buts finaux des différentes activités entreprises.

Par conséquent, étant donné que les politiques générales économiques visent à améliorer la vie des personnes, la première étape pour relier la macro-économie et les enfants est simple. Les données peuvent être utilisées efficacement pour souligner l'importance quantitative de la population infantile. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont loin de constituer un groupe d'importance marginale (Cf. Figure 1). En général, 37 pour cent de la population mondiale se compose d'enfants. En Afrique, les enfants représentent en fait la majorité de la population, tandis qu'en Europe, presque 25% de la population est composée d'enfants. Les chiffres de ce type ont beau être familiers pour les défenseurs et les chercheurs qui travaillent au nom des enfants, j'ai l'impression que les responsables des politiques générales économiques ne les connaissent pas.

La figure 2 illustre la proportion de foyers de l'Union européenne qui ont un enfant âgé de 0 à 18 ans. Le chiffre moyen pour les pays est un tiers, mais en Espagne et en Irlande, plus de 40 pour cent de foyers comportent un enfant. Les données démographiques sur les enfants sont faciles à obtenir et les différentes manières de les utiliser devraient former une partie clé de

toute stratégie visant à renforcer la présence des enfants dans les débats économiques.

Les statistiques économiques qui interviennent dans le débat macro-économique font partie de différentes catégories, dont les budgets, les taux d'intérêt, les prix, les revenus, et les marchés du travail.

Les budgets gouvernementaux peuvent être ventilés de manière à estimer la proportion consacrée aux enfants. Les chiffres seront sensibles aux hypothèses faites pour assigner des dépenses qui sont clairement identifiées comme étant destinées enfants, mais ceci ne revient pas à dire que cet exercice ne doit pas être entrepris. Néanmoins, il ne faut pas oublier que même les dépenses qui sont clairement destinées aux adultes profitent souvent aussi aux enfants.

Dans le cadre de toute discussion sur les budgets gouvernementaux et les enfants, il faut reconnaître que, dans de nombreux pays, une grande partie des dépenses gouvernementales intéressantes pour les enfants sont décentralisées, en partie dans les domaines de l'éducation et de la santé. Par conséquent, si l'on se soucie du bien-être des enfants, il faut s'intéresser considérablement aux systèmes de transferts intergouvernementaux qui redistribuent les revenus des régions les plus riches vers les plus pauvres.

Les taux d'intérêt et les prix sont des variables macro-économiques clés. Dans son commentaire figurant dans un récent rapport de l'UNICEF sur les mécanismes requis pour suivre l'impact sur les enfants de l'union monétaire en Europe, l'économiste d'Oxford Tony Atkinson signale que des mesures sont nécessaires dans les modèles économiques détaillant le coût de l'emprunt pour les familles, tout comme celles qui ont été mises au point pour calculer le coût de l'emprunt pour les entreprises. Les modèles macro-économiques font figurer le taux d'intérêt, mais toute personne ayant besoin d'emprunter de l'argent sait bien que le coût d'un crédit peut varier énormément. L'indice des prix pour les familles englobant des enfants sera différent de celui destiné aux retraités, du fait des différences de dépenses (Atkinson préconise un indice européen des prix pour les familles ayant des enfants).

Le revenu national par habitant ne constitue qu'une indication générale du revenu moyen des familles ayant des enfants. La position des foyers englobant des enfants *au sein de* la distribution des revenus constitue un aspect clé à ce niveau. Les États-Unis présentent le PNB par habitant le plus élevé de tous les grands pays mais, malgré ceci, ils occupent la 12<sup>ème</sup> place dans un groupe de 25 pays industrialisés sur le plan de la proportion des enfants vivant dans des conditions de pauvreté absolue.

Le taux de chômage est une mesure standard de la faiblesse ou de la force du marché du travail des pays. Mais un aspect qui revêt un intérêt supérieur pour le bien-être des enfants est la proportion d'enfants qui vivent dans un foyer où aucun adulte ne travaille. Les changements du taux global de chômage ne sont pas un bon indicateur de cet aspect. En fait, dans plusieurs pays européens, le taux de foyers où aucun adulte ne travaille a connu une évolution différente du taux de chômage. Au Royaume-Uni le chômage a chuté de plus de trois pour cent durant la période 1985-96, mais le taux de foyers où tous les adultes sont sans emploi et qui englobent des enfants a augmenté de plus de quatre pour cent.

Un autre aspect important est celui des mesures directes du bien-être des enfants eux-mêmes. Les informations relatives au niveau de vie au sein du foyer, par exemple revenu du ménage, ne suffisent pas si nous voulons connaître la situation des enfants de chaque ménage. C'est pour cela que les politiques générales dirigées vers les enfants peuvent supposer de cibler les ressources sur les mères plutôt que les pères. Et les données indiquant des mesures directes du bien-être des enfants doivent permettre non seulement d'évaluer la position des enfants par rapport aux adultes, mais aussi de montrer les différences entre les enfants. Un aspect tout particulièrement important à ce niveau est celui des différences entre les garçons et les filles.

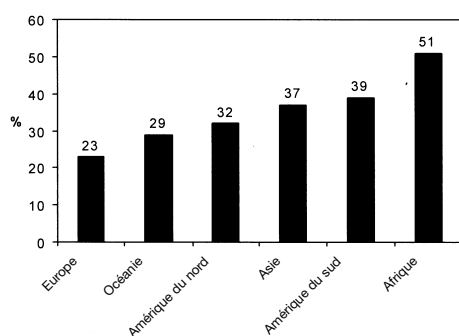
Pour évaluer l'impact d'une politique économique, il y a certains aspects du bien-être des enfants qui doivent être mesurés, dont le bien-être matériel, la survie et la santé, l'éducation et le développement, et l'inclusion sociale (en particulier pour les adolescents). En général, ces dimensions figurent dans l'Indice de développement humain du PNUD et ses dérivés, et elles reflètent l'approche du bien-être humain du prix Nobel d'économie de 1998, Amartya Sen, qui a mis l'accent sur les capacités des personnes à fonctionner et à s'épanouir dans la vie.

Prenons un exemple, celui de la survie et la santé. Il y a un certain nombre d'indicateurs utiles pour cet aspect, et la publication annuelle de l'UNICEF *La situation des enfants dans le monde* classe les pays selon leur taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ce taux, avec les taux de mortalité maternelle et infantile, revêt une grande importance en lui-même, mais il présente également des corrélations avec d'autres dimensions du bien-être pour lesquelles il y a moins de données disponibles. En effet, comme pour les données démographiques, les données relatives à la mortalité sont intéressantes dans ce sens qu'elles sont relativement abondantes et à jour. La mortalité infantile répond bien à l'investissement dans les services sociaux de base et à l'augmentation des revenus des pauvres. Les données relatives à la mortalité sont très utiles pour mettre en évidence le succès ou l'échec économique des pays. Les taux d'immunisation sont un autre indicateur des plus utiles et présentent un avantage par rapport aux données relatives à la mortalité : ils réagissent plus rapidement à l'ajustement économique.

Les politiques générales économiques visent à améliorer la vie des personnes, et les données les plus fondamentales de toutes, les données démographiques, peuvent être utilisées pour souligner ce fait. Les variables économiques clés sur lesquelles se basent les politiques générales économiques peuvent toutes se voir assigner une dimension relative aux enfants. En y ajoutant les mesures directes de divers aspects du bien-être de l'enfant, on peut établir un tableau puissant de la réalité de la vie des enfants et une méthode persuasive pour influencer les politiques générales macroéconomiques.

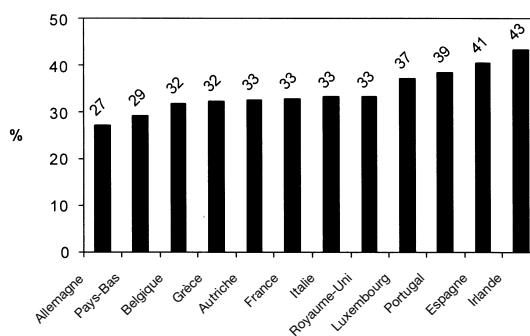
John Micklewright est le Directeur des recherches du Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF. Cet article est un résumé du document intitulé "Macroeconomic Data and Children" (2000) et a été publié avec la permission du Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF.

Figure 1  
Enfants (0 à 18 ans) dans la population mondiale (%)



Source : UNICEF, Situation des enfants dans le monde, 1998, dans UNICEF, Les données macroéconomiques et les enfants, 2000

Figure 2  
Proportion de ménages dans les pays de l'UE comportant des enfants (0 à 18 ans) (%)



Source : Résultats de l'étude sur la main-d'œuvre 1999, Eurostat, dans UNICEF, Les données macroéconomiques et les enfants, 2000

**Judith Ennew explique comment les droits peuvent élargir notre compréhension de la position des enfants dans l'économie.**

Le concept moderne de l'enfance exclut les enfants de la vie économique en insistant sur le fait qu'ils dépendent, sur le plan économique, des adultes, et qu'ils limitent leurs activités aux domaines de l'éducation et du jeu.

Ce concept décrète en outre qu'ils ne travaillent pas, n'ont pas d'opinions politiques et ne possèdent pas d'argent. Or, cette construction mentale de l'enfance n'est pas du tout représentative de la vie de la majorité des enfants de la plupart des pays à l'heure actuelle. Par exemple, les enfants de par le monde travaillent et produisent une valeur, mais leur travail n'est pas compté lorsque les Produits intérieurs bruts (PIB) sont calculés. Les enfants sont également des consommateurs significatifs qui effectuent des achats avec leur propre argent, selon leurs propres goûts et qui font également des achats pour leur famille. D'autre part, bien que le travail que les enfants réalisent à l'école représente une contribution significative à leur richesse future, ainsi qu'à celle de leurs familles et nations respectives, la scolarité n'apparaît que comme un coût dans les budgets nationaux, et pas comme un gain.

Les droits économiques ne sont pas en général considérés comme des droits que les enfants exercent. Une exception à cette règle est le travail infantile et les cas où les enfants qui travaillent négocient leur salaire. Mais même à ce niveau, il y a des limitations. Les campagnes relatives au travail infantile tendent à se concentrer sur la protection et le sauvetage des enfants, et non sur le soutien de leurs droits économiques en tant que travailleurs. Ceci réduit les enfants qui travaillent à la condition de victimes et d'objets de préoccupation, au lieu de les apprécier comme des producteurs de biens, comme des protagonistes économiques à part entière.

Mises à part les études du travail infantile, la plupart des recherches économiques sur les enfants examinent les coûts sociaux de l'enfance, bien que l'on commence à observer un ensemble de travaux de recherche sur les idées économiques des enfants occidentaux. Ces recherches tendent à suivre les approches conventionnelles dérivées du développement de l'enfant ; et l'un des avantages pour les planificateurs réside dans le fait qu'il est possible d'analyser et de prédire les tendances dans le comportement d'épargne et de consommation. Mais ces approches des droits économiques des enfants sont limitées. À l'instar des débats sur le travail infantile, elles sont toutes deux réductionnistes. Ces deux genres de recherches - examiner les coûts sociaux de l'enfance et les idées économiques des enfants - traitent l'enfance comme importante seulement par rapport aux adultes que ces enfants deviendront.

En revanche, un cadre relatif aux droits de la personne permet d'examiner les droits économiques des enfants sous d'autres angles, en particulier si les principes directeurs de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant sont pris au sérieux. L'article 4, par exemple, oblige les gouvernements à satisfaire les droits de l'enfant dans la mesure maximale de leurs ressources disponibles, pas seulement une fois que tous les autres groupes démographiques ont vu leurs besoins satisfaits et sans considérer les enfants comme un coût pour la société. Ainsi l'éducation, la santé et la protection sont des droits, et non des privilèges ou des services accordés par les adultes. Par ailleurs, dans le cadre des diverses dispositions de la CDE relatives à la vie familiale et aux niveaux de vie adéquats, les États doivent aider les parents et les tuteurs à veiller à ce que les droits des enfants soient observés.

Il s'ensuit qu'une partie du travail correct de gouvernance consiste à développer des bases d'information pour établir, ce de manière courante, des "budgets et des audits relatifs aux enfants", qui démontrent la manière dont les décisions fiscales influent sur la vie des enfants à tous les niveaux. Les informations sur la contribution apportée par les enfants au revenu national seraient un élément normal de ces données, tout comme le serait leur opinion sur la manière dont les budgets nationaux affectent leur jouissance de leurs droits.

Judith Ennew travaille avec le Centre for Family Research de l'université de Cambridge.



## Les gouvernements n'ont pas besoin d'économies florissantes pour pouvoir mettre en place des services sociaux de base de qualité pour tous leurs citoyens. Santosh Mehrotra propose d'autres voies possibles.

Lors des sommets et conférences mondiaux des années 90, la communauté internationale a accompli un pas significatif en déclarant son engagement à rendre les services sociaux de base (SSB) universellement disponibles.

Cet engagement englobait la santé (y compris santé génésique, eau à faible coût et assainissement) et l'éducation de base. Bien que quelques progrès aient eu lieu, il n'en reste pas moins que l'accès aux services de base est loin d'être universel et que les résultats des services de mauvaise qualité, en particulier pour les pays en voie de développement, sont tout à fait évidents.

Une étude de 30 pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine que vient de réaliser l'UNICEF examine combien les gouvernements et les bailleurs de fonds dépensent en services de base, l'équité de ces dépenses et leur efficacité et rentabilité.

Les gouvernements font souvent de fières déclarations sur les montants qu'ils consacrent à la santé et à l'éducation, alors qu'en réalité ces services ne profitent pas tous aux pauvres. En leur refusant l'accès aux services de base, les gouvernements violent souvent les droits de l'homme de leur citoyens.

Il existe une synergie entre ces interventions sociales et la réduction de la pauvreté liée au revenu, le développement social et la croissance économique. Les interventions entreprises dans n'importe lequel de ces domaines auront un impact sur tous les autres. En utilisant ces synergies, de nombreux pays sont parvenus à des résultats exceptionnellement bons dans le domaine du développement social tôt dans leur processus de développement par rapport à leur niveau de revenus. Ces "surdoués" montrent qu'il est possible d'aborder les dimensions de la pauvreté qui ne sont pas liées au revenu et d'améliorer les indicateurs sociaux indépendamment du degré de croissance économique. Il faut entre 206 et 216 milliards de dollars environ (prix de 1995) pour fournir des services de base à tous, mais seulement 136 milliards sont dépensés à l'heure actuelle. Autrement dit, les dépenses sont insuffisantes d'entre 70 et 80 milliards de dollars par an.

Les nouvelles doctrines du gouvernement dit "petit" et d'austérité fiscale extrême suivies dans de nombreux pays en voie de développement contredisent catégoriquement l'expérience historique des pays industrialisés. Pour que les pays en voie de développement connaissent une croissance, leurs gouvernements eux aussi devront grandir. Or, l'expérience des pays en voie de développement au cours des 50 dernières années montre que la croissance économique ne réduit pas toujours la pauvreté.

Il est nécessaire de franchir dix étapes pour combler le fossé entre la rhétorique sur les services sociaux de base de qualité et leur disponibilité universelle :

1. L'accès universel aux SSB est possible indépendamment du niveau de revenu par habitant - c'est la leçon que les décideurs doivent tirer de l'expérience des "surdoués".

2. L'expérience historique des pays industrialisés et des pays en voie de développement "surdoués" montre que l'État doit garantir les SSB pour tous.

3. Le fait d'attendre de la croissance économique qu'elle finisse par parvenir à tous les secteurs sociaux va à l'encontre de l'idée des "enfants d'abord".

4. Contrairement aux pratiques passées, la stabilisation macro-économique peut être obtenue tout en protégeant le domaine social au travers de réaffectations intersectorielles et de revenus accrus.

5. Les synergies qui émanent d'un programme intégré de SSB, axé sur l'"enfant tout entier", peuvent être des secteurs, en particulier au niveau de base.

6. La plupart des gouvernements n'ont guère d'informations sur les dépenses publiques en SSB, ce qui entrave les décisions relatives aux politiques générales.

7. Des ressources supplémentaires peuvent être mobilisées pour les SSB au travers de la réaffectation intra-sectorielle au sein des secteurs sociaux, exploitées pour accroître la rentabilité et réduire les coûts.

8. Les ministères concernés des gouvernements donateurs doivent parvenir à une cohérence entre les politiques relatives à l'aide d'un côté et les politiques commerciales de l'autre.

9. Les pays donateurs, en particulier les plus grands, doivent faire plus d'efforts pour augmenter l'aide au développement étranger ainsi que sa part des services de base.

10. Les pays donateurs doivent faire plus d'efforts pour mettre fin au fardeau de la dette qui pèse sur les pays de l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPT) afin de libérer des ressources pour les services de base.

Santosh Mehrotra est conseillère économique supérieure au Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF.

**Les résultats de nouvelles recherches viennent éclaircir de manière utile l'importance accordée à la réduction de la pauvreté des enfants et les obstacles entravant le succès. Mastoera Sadan nous en fait le compte-rendu.**

Le gouvernement sud-africain a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CDE) en 1995, promettant de faire passer les enfants "d'abord" dans le cadre de ses efforts de réduction de la pauvreté.

Le gouvernement sud-africain est donc à présent tenu d'observer son engagement relatif à la CDE et de prendre des mesures visant à satisfaire les droits économiques, sociaux et culturels des enfants dans la mesure permise par les ressources disponibles.

Cet engagement envers les enfants est clairement reflété dans la section 28 de la déclaration des droits qui stipule les droits de l'enfant dans la Constitution sud-africaine et dans le Programme national d'action du gouvernement pour les enfants en Afrique du Sud (NPA). Le NPA fournit un cadre qui encourage et vise à protéger les droits de l'enfant. Ce cadre cherche à assurer que les droits des enfants continuent d'être prioritaires pour les décideurs et les fonctionnaires gouvernementaux chargés de l'affectation des ressources et de la prestation de services. Au travers du processus du NPA, le gouvernement vise à intégrer les besoins des enfants dans toutes les décisions budgétaires, incorporant ainsi les enfants dans la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté.

Les enfants constituent plus de 47 pour cent de la population sud-africaine, mais ils souffrent encore d'une nutrition et de services sanitaires inadéquats, et du manque d'accès à l'eau salubre, aux installations sanitaires et à l'éducation de base. Le budget est l'instrument économique le plus important du

gouvernement, car il transforme les priorités politiques et les politiques générales en dépenses et en prestation de services. Les programmes budgétaires, spécifiquement les dépenses socio-économiques, affectent directement le bien-être des enfants et leurs possibilités dans la vie. L'engagement du gouvernement sud-africain concernant la prestation de services sociaux pour les enfants en présence de nombreux besoins concurrents met en relief l'importance du budget du gouvernement dans la réduction de la pauvreté des enfants.

Le projet du budget des enfants (*Children's Budget Project*) de l'Institut pour la démocratie en Afrique du Sud (IDASA) suit et évalue la mise en œuvre par le gouvernement sud-africain de la CDE au travers de son Programme national d'action. Ce projet entreprend des recherches qui suivent les dépenses du gouvernement sur les programmes de services sociaux de base destinés aux enfants et leur mise en œuvre, dans les secteurs sociaux clés de la santé, du bien-être social et de l'éducation. Ces recherches brossent un tableau national et fournissent des données de référence sur les enfants et les budgets en Afrique du Sud, et elles permettent en outre d'examiner les dépenses du gouvernement consacrées aux enfants au travers de l'élaboration d'un cadre d'indicateurs permettant de suivre les débours.

Bien que la prestation de nombreux services dont les enfants ont besoin suppose la collaboration de deux ou plusieurs secteurs, les recherches sont entreprises secteur par secteur. Comme les budgets sont établis pour chaque département gouvernemental, cette

approche - tout en reconnaissant la nature intersectorielle de la prestation de services aux enfants - assure le lien entre la responsabilité des départements et l'affectation de ressources limitées aux enfants.

Les recherches permettent de :

- identifier les priorités en matière de politiques générales par secteur en évaluant la prestation actuelle de services aux enfants au travers d'une analyse historique et de la situation du secteur
- recueillir et présenter des données budgétaires détaillées pour les différents départements
- analyser la mesure dans laquelle les budgets des départements au niveau du programme reflètent l'évolution des priorités en matière de politiques générales
- proposer des possibilités pour réviser l'ordre des priorités
- recommander des améliorations de la prestation de services aux enfants et
- identifier des indicateurs spécifiques pouvant être employés pour suivre les changements de dépenses gouvernementales consacrées aux enfants.

La plus récente initiative a été l'analyse par le Projet du budget des enfants de l'engagement du gouvernement concernant la réduction de la pauvreté parmi les enfants en se penchant sur la question de savoir si la priorité est accordée aux enfants dans les domaines des politiques générales, de la législation, des budgets et de la prestation de services dans les secteurs de la santé, de la sécurité sociale, de l'éducation et de la justice.

Les conclusions de ces recherches indiquent qu'il y a une surabondance de politiques générales et

d'instruments législatifs visant à améliorer le bien-être des enfants qui ont été mis en place depuis l'élection du premier gouvernement démocratique en 1994.

Dans les affectations budgétaires, les enfants ont la priorité dans une certaine mesure, au travers de transferts comme par exemple l'allocation de soutien aux enfants dans le secteur de la sécurité sociale, l'augmentation des dépenses dans les services du ministère de la Justice afin de lutter contre l'abus sexuel des enfants et les règlements de comptes entre gangs dans les communautés pauvres, l'augmentation de la valeur réelle des revenus des ménages pauvres dépendant du versement de pensions.

Cependant, le principal obstacle qui empêche les enfants de réaliser pleinement leurs droits est celui des problèmes qui entravent la prestation de services, dont le manque d'accès aux services à cause du coût et de la distance, la qualité médiocre et inégale des services, l'inadéquation des infrastructures, et les ressources humaines et matérielles limitées.

Les enfants constituent la majorité de la population actuelle et future de l'Afrique du Sud. Le fait de placer les enfants au centre du processus économique et de suivre la mise en œuvre de la CDE en examinant l'affectation des ressources apporte une contribution importante au débat sur les droits de l'enfant et permet un développement socio-économique durable pour tous les peuples sud-africains.

Mastoera Sadan est la responsable du Projet du budget des enfants d'IDASA, Service d'information sur le projet.

**Tim Marsh se penche sans complaisance sur une récente promesse du gouvernement.**

L'article 27 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant stipule que chaque enfant a droit à "un niveau de vie adéquat pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social".

Or, selon un récent rapport de l'UNICEF (*La pauvreté infantile dans les nations riches*), le Royaume-Uni présente le quatrième taux de pauvreté infantile parmi les nations industrialisées. Un cinquième des enfants britanniques vivaient dans une situation de pauvreté dans les années 90. Les chiffres du gouvernement indiquaient qu'en 1998/1999, il y avait 4,5 millions d'enfants vivant dans la pauvreté, par rapport à 1,4 millions en 1979. Dans le même temps, la pauvreté infantile dans la plupart des pays industrialisés est demeurée au même niveau ou a chuté durant les vingt dernières années.

Les enfants qui grandissent dans la pauvreté sont moins assidus à l'école et moins susceptibles de continuer leurs études supérieures. Ils sont plus susceptibles d'atteindre un niveau faible de compétence en lecture, écriture et arithmétique. Ces différences sont évidentes dès l'âge de 22 mois. En grandissant, ces enfants sont aussi plus susceptibles d'avoir des salaires horaires inférieurs, de connaître le chômage et la prison, et de devenir des parents célibataires.

L'échelle du problème au Royaume-Uni a été reconnue par le gouvernement en 1999. Face aux données de plus en plus nombreuses du transfert de la pauvreté de génération en génération, le gouvernement a annoncé son "but historique de mettre fin à la pauvreté infantile au Royaume-Uni d'ici l'an 2020". *Opportunity for all* (des possibilités pour tous) a été publié en 1999. C'est le premier d'une série de rapports annuels sur la pauvreté et l'exclusion. Ce rapport, qui engage le gouvernement à mettre fin à la pauvreté en 20 ans et à la réduire de moitié en 10 ans, englobait une gamme d'indicateurs de la pauvreté, y compris les revenus absolus et relatifs, la santé, le logement, la délinquance, les foyers mono-parentaux et les résultats scolaires.

Or, bien qu'une approche multidimensionnelle de la lutte contre la pauvreté soit nécessaire, le Child Poverty Action Group (CPAG - Groupe d'action sur la pauvreté infantile) pense également qu'il est essentiel que le gouvernement reconnaisse l'importance d'un revenu adéquat. Une "norme de revenu minimal" pourrait être fixée à ce que le gouvernement considère comme un "niveau minimum de vie décente sans grandes privations ou exclusions et le niveau de revenu qui y donne accès". La mesure statistique de la pauvreté la plus fréquemment utilisée par le gouvernement est la "moitié des revenus moyens après les frais de logement" (*HBAI - Households Below Average Income* - ménages à revenus inférieurs à la moyenne). Bien que le HBAI constitue une mesure utile de l'inégalité, elle ne constitue pas une mesure de l'adéquation du revenu.

Le gouvernement a reconnu le coût supplémentaire que représentent les enfants et a proposé un soutien supplémentaire pour les ménages ayant des enfants. Les allocations familiales dont peuvent bénéficier toutes les familles ont augmenté de jusqu'à 36 pour cent. Le gouvernement a introduit les Crédits fiscaux aux familles qui travaillent, qui sont des allocations qui garantissent un revenu minimum pour les foyers comprenant des

enfants. Le gouvernement estime que, d'ici 2001, le surcroît des dépenses destinées aux enfants représentera 6 milliards de livres britanniques. La réalisation du plein emploi a également constitué l'axe principal des mesures gouvernementales visant à mettre fin à la pauvreté. L'introduction de divers programmes encourage divers groupes, en particulier les parents célibataires, à réintégrer le marché du travail, en leur offrant une aide et des moyens d'encouragement pour qu'ils trouvent du travail.

Bien que le chômage ait diminué au Royaume-Uni au cours des quelques dernières années, les taux de pauvreté infantile se sont accrus, à cause de la distribution des emplois entre différents types de famille. En 1998/1999, un enfant sur trois vivait dans une famille dont aucun membre ne travaillait. Ce chiffre avait doublé depuis 1979 et c'est le plus élevé de tous les pays industrialisés, à l'exception de l'Irlande. On peut attribuer ce fait à l'inégalité des revenus.

*Opportunity for All* affirmait que différents types de famille présentent des risques différents de tomber dans la pauvreté :

- 63 pour cent des familles mono-parentales vivent dans la pauvreté.
- les couples ayant des enfants représentent le plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté (4,7 millions).
- 36 pour cent des enfants vivent dans une famille dont aucun membre ne travaille à plein temps.

D'après les analyses des mesures prises par le gouvernement afin de lutter contre la pauvreté, les mesures annoncées lors des budgets depuis mai 1997 réduiront le nombre d'enfants pauvres de 800.000 d'ici 2002. Jusqu'à 89 pour cent des enfants du Royaume-Uni en profiteront. David Piachaud, expert en matière de pauvreté, conclut en disant que "ceci représente un progrès très significatif en ce qui concerne la mission sur 20 ans du Premier ministre, à savoir mettre fin à la pauvreté infantile".

Mais il faut en faire plus. Pour atteindre le but fixé d'ici 2020, il faudrait qu'une accélération ait lieu. Si le rythme actuel des progrès était maintenu - un très grand "si" - seulement deux tiers de la pauvreté infantile seraient éliminés en 20 ans. Sans changements radicaux au niveau de la taxation, les politiques générales actuelles ne parviendraient qu'à ramener la pauvreté au niveau de 1979.

Offrir un emploi à tous ceux qui sont en mesure de travailler ne réduira la pauvreté infantile que de moitié. Il faut des mesures plus spécifiques, comme par exemple l'introduction d'un niveau de revenu minimum pour toutes les familles ayant des enfants, qu'elles travaillent ou non. Certaines personnes ne peuvent pas travailler et il faut en faire plus pour accroître le niveau d'allocations qu'elles reçoivent.

Tim Marsh fait partie du Groupe d'action contre la pauvreté infantile (*Child Poverty Action Group - CPAG*). Pour obtenir un supplément de renseignements, voir : "Setting a Governmental Minimum Income Standard: the next steps", J. Veit Wilson, "Poverty" 105 (2000) Londres : CPAG.

**L'initiative en vue d'arriver à l'union monétaire et économique au sein de l'Union européenne constituent une gigantesque expérience. Bill Bell examine ce qu'elle signifie pour les enfants.**

Pour que la nouvelle monnaie soit gérée correctement, les instruments de politiques générales comme la masse monétaire et l'établissement des taux d'intérêts devront être centralisés pour tous les pays de l'UE qui adhèrent au plan. Le taux de change de la nouvelle monnaie sur les marchés monétaires internationaux fera aussi partie de cette mission - laquelle sera gérée par la nouvelle Banque centrale européenne (BCE), indépendante, dont la principale tâche consistera à veiller à ce que les prix restent stables et l'inflation faible.

L'Union économique et monétaire (UEM) reste pour l'instant un concept à peine mis à l'épreuve, de sorte que toute évaluation de son impact sur les enfants ne peut que relever de la spéculation. Cependant, il est possible d'entamer le processus en se penchant sur les points forts et faibles de l'UEM.

Les partisans de l'UEM chantent les louanges de sa contribution à la croissance macro-économique, à la stabilité et à l'emploi, avantages atteints en éliminant les fluctuations des taux de change entre les pays qui effectuent des échanges commerciaux au sein de l'UE. Puis, au fur et à mesure qu'un marché unique des capitaux se développera, les investissements seront transférés plus facilement, puisque les risques liés aux devises ne seront plus un souci.

Les économies qui devraient en découler donneront aussi du tonus à l'activité économique globale, et l'établissement de prix en monnaie unique dans toute l'Europe aura un impact direct sur la concurrence.

Il est aussi vraisemblable que l'union monétaire entraînera des avantages indirects. Certains affirment que l'euro contribuera à assurer une inflation basse et stable. Ceci entraînera l'augmentation soutenue de l'activité économique, puisque les économies qui auparavant auront connu une forte inflation pourront profiter des avantages de taux d'inflation faibles à long terme.

Les dividendes découlant de la croissance économique finiront par parvenir aux investisseurs et aux travailleurs sous la forme de bénéfices accrus, d'augmentation des salaires, de nouveaux emplois, de services publics améliorés et de prestations sociales. De plus, les pressions sur la concurrence contribueront à faire baisser le coût d'élever des enfants, avec l'aide des taux d'inflation inférieurs.

Mais il y a quelques nuages. Il existe des risques nets associés à l'union monétaire et, à l'instar de certains des avantages, ils sont indirects et susceptibles de parvenir aux enfants par le biais de facteurs liés à la croissance, à la stabilité et à l'emploi.

Le premier risque est associé à la déflation, lorsque la pression en faveur de la stabilité des prix devient préjudiciable à la création d'emplois et à l'ajustement économique. En effet, les familles ayant des enfants à charge peuvent profiter d'une inflation modeste et d'un accent porté sur la création d'emplois dans le cadre des politiques générales économiques.

Des problèmes peuvent également surgir si la convergence des économies nationales ne se passe pas aussi facilement qu'on l'espère, et si l'union monétaire privilégie certains États membres plus que d'autres. Il y a d'autres risques liés aux difficultés que comporte la gestion du mélange de politiques fiscales et monétaires aux niveaux de l'Union européenne et des États membres. L'union monétaire prive les gouvernements du contrôle de leur politique monétaire, politique qui constitue un amortisseur des plus utiles dans une situation en mutation. Ceci ne lui laisse que la politique fiscale comme moyen de stabiliser la demande et de redistribuer les revenus.

Cependant, lorsqu'en décembre 1996 les États membres ont convenu d'imposer une limite de trois pour cent du PIB à la mesure de leurs déficits budgétaires, ils ont également limité certains éléments de la politique fiscale. Ces limites pourraient entraver tout ajustement facile et rapide aux fluctuations économiques, accroissant ainsi les coûts de ces ajustements sous la forme d'un chômage accru ou de coupes des dépenses publiques. Les enfants sont tout particulièrement vulnérables à toutes ces conséquences.

Si l'union monétaire parvient à promouvoir une inflation et des taux d'intérêt faibles, ainsi qu'une croissance économique régulière, les enfants verront s'améliorer la qualité de leur vie. Mais il y a des indices de ce que le processus d'unification pourrait entraîner des effets pouvant être aussi bien faibles que graves et déstabilisateurs. À moins que la gestion économique du cadre de politiques générales fiscales et monétaires ne réussisse, des crises économiques périodiques se produiront dans certains pays et dans certains secteurs sociaux. Pour les familles et les enfants, ceci signifiera qu'ils vivront dans un monde plus instable, menacé en permanence par le chômage et les coupes des services publics.

Bill Bell est directeur du plaidoyer (*advocacy*) de Save the Children UK et membre de l'équipe de direction du Child Rights Information Network. Cet article est un résumé de *Children, Economics and the EU - towards Child Friendly Policies*, (2000), Londres, Save the Children.



### Les accords commerciaux de l'Union européenne et les enfants

La plupart des politiques générales commerciales de l'Union européenne ne prennent pas en compte les effets sur les enfants, mais les accords commerciaux peuvent avoir plusieurs effets différents. Le plus direct concerne les enfants qui travaillent. Un accord commercial peut orienter l'économie d'un pays vers, ou l'éloigner de, la production de biens qui exploite la main-d'œuvre infantile. Les politiques générales commerciales peuvent également avoir des effets indirects sur les degrés de pauvreté en influant sur les revenus gouvernementaux et les sommes consacrées aux écoles, à la santé et à l'éducation. De plus, les politiques générales commerciales peuvent maintenir artificiellement certains biens à l'extérieur du marché, ce qui affecte l'emploi et l'accès des parents aux emplois.

Signé le 23 juin, l'Accord de Cotonou comporte plusieurs références aux droits des enfants. Cette convention vient remplacer la Convention de Lomé et est un accord d'aide et de commerce entre l'Union européenne et 71 anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'Accord de Cotonou se concentre sur la réduction de la pauvreté comme son principal objectif, lequel doit être atteint au travers du dialogue politique, de l'aide au développement et d'une coopération économique et commerciale plus étroite.

Alors que les enfants ne figuraient qu'une fois dans la Convention de Lomé, dans l'article 244, l'Accord de Cotonou aborde diverses stratégies de coopération qui amélioreront les services sociaux de base, prendront en compte les besoins locaux et ceux des plus vulnérables et défavorisés. Ceci englobe entre autres l'amélioration de l'éducation et de la formation, celle des systèmes de santé et de la nutrition, et la promotion de la lutte contre le VIH et le sida.

Mais le progrès le plus significatif figure dans l'article 26 de l'accord, qui stipule que "La coopération appuie également l'élaboration d'une politique cohérente et globale afin de valoriser le potentiel de la jeunesse, de manière à ce que les jeunes gens soient mieux intégrés dans la société et puissent montrer toute l'étendue de leurs capacités". Ceci inclut les politiques générales, les mesures et les opérations visant à : a) protéger les droits des enfants et des jeunes, en particulier ceux des enfants de sexe féminin, b) promouvoir les compétences, l'énergie, l'innovation et le potentiel des jeunes afin d'améliorer leurs chances économiques, sociales et culturelles et d'élargir leurs débouchés professionnels dans le secteur de la production, c) aider les institutions communautaires à donner aux enfants l'occasion de développer leur potentiel physique, psychologique, social et économique, et d) réintégrer dans la société les enfants se trouvant dans des situations post-conflit au travers de programmes de réinsertion.

De plus, l'article 50 de l'accord réaffirme également un engagement relatif aux normes de travail internationales définies par l'OIT, y compris l'élimination des pires formes du travail infantile.

Tous les accords commerciaux doivent comporter des références aux enfants et des analyses de l'impact sur les enfants doivent être entreprises avant la conclusion de tous les accords commerciaux.

## La mondialisation donne l'impression de comptes sains aux dépens des enfants pauvres. Il faut que nous modifiions les règles commerciales, affirment Rita Bhatia et Caroline Harper.

C'est la même histoire que l'on se base sur les conclusions d'universitaires ou sur les témoignages de ceux qui travaillent dans des organisations comme Save the Children. L'influence de la mondialisation sur la vie des enfants pauvres et de leurs familles respectives a été variée et profonde.

La réduction des dépenses sociales, l'augmentation de l'inégalité des revenus entre et au sein des pays, ainsi que la fragmentation sociale et la pauvreté sont autant d'aspects qui peuvent tous, dans une certaine mesure, être attribués à la mondialisation. La libéralisation des échanges commerciaux, par exemple, a un impact sur le bien-être des enfants au travers de facteurs comme la distribution des activités économiques au sein de la société et les effets de l'emploi sur les revenus.

La mondialisation, telle qu'axée sur les échanges commerciaux ou la libéralisation financière, est un choix de politiques générales. Cependant, à l'heure actuelle, la mondialisation économique est prescrite aux pays afin de "libéraliser les marchés nationaux et mondiaux dans la conviction que les flux libres commerciaux, financiers et d'information aboutiront au meilleur résultat pour la croissance et le bien-être humain" (Rapport du PNUD sur le développement humain, 1997). Cette prescription suscite une grande inquiétude car elle est appliquée aux pays en voie de développement indépendamment des circonstances locales - y compris conditions commerciales inéquitables, fardeaux écrasants de la dette et participation insuffisante à la détermination des chemins économiques à prendre.

Les enfants seront de plus en plus affectés au fur et à mesure que les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) seront étendues à plus de domaines de politiques générales nationales. Les jeunes ressentiront la perte de revenus par les gouvernements lorsque les tarifs douaniers seront réduits parce que les budgets affectés aux services sociaux seront coupés pour compenser le déficit.

Il y a deux questions essentielles qu'il faut poser et auxquelles il faut répondre. Quel type de règles commerciales mondiales devrions-nous avoir et comment les règles commerciales mondiales doivent-elles être équilibrées pour veiller à ce qu'elles n'aient pas d'impact néfaste sur les prestations sociales, de santé et d'éducation dans les pays pauvres ?

L'exemple du commerce qui s'immisce dans la santé, ce qui est lié à des accords commerciaux comme les accords ADPIC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce) et les AGCS (Accord général sur le commerce des services), soulève des questions importantes concernant le coût, la prestation et la durabilité des soins sanitaires, aussi bien dans l'hémisphère Nord que dans le Sud. Tout relancement d'un nouveau cycle de pourparlers commerciaux doit prendre en compte la mesure dans laquelle le commerce influe sur le développement humain.

Lundberg et Squire, de la Banque mondiale, reconnaissent que la libéralisation des échanges commerciaux et une ouverture accrue profitent à la majorité mais nuisent aux plus pauvres. Dans *The Simultaneous Evolution of Growth and Inequality (1999)*, ils affirment que les pauvres sont vulnérables face aux changements des prix internationaux et que "cette

vulnérabilité est amplifiée par l'ouverture du pays au commerce".

Les arguments économiques ont tenté de montrer que l'augmentation des échanges commerciaux contribue à accroître les revenus du ménage, et que ceci réduit la pauvreté. Ainsi, on affirme que l'augmentation des échanges améliore le bien-être des enfants parce qu'il se produit une augmentation de la demande de main-d'œuvre, de sorte que les salaires augmentent et les prix changent favorablement. Il existe des données qui confirment ceci et montrent qu'au cours des 50 dernières années, les revenus moyens par habitant ont plus que triplé, tandis que le PIB mondial se multipliait par neuf, passant de 3 trillions à 30 trillions de dollars US (PNUD 1999).

Or, la pauvreté au niveau mondial est plus complexe que cela. Les statistiques financières et les indicateurs des revenus basés sur le seul ménage ne peuvent pas identifier la gamme des problèmes qu'englobe la pauvreté. Il est à présent plus fréquent d'observer que la pauvreté et le bien-être doivent inclure des atouts sociaux comme la sécurité, l'indépendance et le respect de soi.

Bon nombre d'arguments en faveur de la mondialisation économique et de débats sur la croissance et l'inégalité n'abordent pas les implications de mesures inadéquates de la pauvreté. Les mesures inadéquates obscurcissent les coûts sociaux qu'entraînent les efforts en vue de maintenir les niveaux des revenus, et ces coûts sociaux peuvent parfois être gigantesques, tandis que les familles font des sacrifices pour maintenir leurs revenus essentiels. Parmi ces coûts figurent celui de déscolariser les enfants, de réduire leur consommation nutritionnelle, de leur permettre ou d'exiger d'eux qu'ils travaillent à la maison et à l'extérieur, de réduire le temps disponible pour s'occuper des enfants, et ainsi de suite. En conséquence, nous voyons parfois des cas où la pauvreté infantile augmente en même temps que les revenus.

Si l'on se concentre sur les mesures relatives aux revenus et à la consommation prises afin de soulager la pauvreté on en vient naturellement à présenter les revenus comme une solution. On ne reconnaît pas ainsi les coûts entraînés par le maintien des niveaux de revenus durant les crises financières, ni l'effet de la pauvreté sur la nutrition de l'enfant, le travail des enfants et le temps des femmes.

Ainsi, les principales cibles et documents de politiques générales, comme la cible convenue au niveau international en vue de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême d'ici 2015 et le rapport de la Banque mondiale intitulé *Growth is Good for the Poor* (La croissance est bonne pour les pauvres), ne rendent pas compte de ces coûts sociaux.

Tout comme le concept de la mondialisation nous a poussés à comprendre la nature étroitement connectée des diverses parties du monde et des relations complexes multiples, nous devons à présent développer une compréhension plus complexe de la pauvreté dans le monde.

Rita Bhatia est analyste de politiques générales pour Save the Children UK. Caroline Harper est directrice des recherches à Save the Children UK.



### L'enfant de sexe féminin et la macro-économie

Les filles qui travaillent représentent plus de la moitié des 250 millions d'enfants (de cinq à quatorze ans) qui travaillent. Neuf sur dix enfants domestiques sont des filles ; certaines n'ont que cinq ans.

Les filles non scolarisées représentent plus de la moitié des 130 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école à l'heure actuelle. On estime que 73 millions de filles ne sont pas scolarisées. Trois filles sur dix ne vont pas à l'école, par rapport à un seul garçon sur dix.

La plupart des études montrent que les filles commencent à travailler à la maison alors qu'elles sont plus jeunes que leurs frères. La vaste majorité des filles qui travaillent à la maison effectuent entre quatre et seize heures de travail par jour à la maison. Leur travail est invisible, isolé, non rémunéré et non reconnu.

Les ONG qui travaillent dans les zones rurales ont constaté que jusqu'à 75 pour cent du travail agricole est entrepris par des femmes et des filles.

On compte environ 500.000 filles employées dans l'industrie du sexe en Inde. Annuellement, environ 4.500 filles sont "exportées" par des trafiquants du Népal vers l'Inde ; et un nombre similaire de filles du Bangladesh vers le Pakistan.

On estime que 2 millions d'enfants de par le monde subiront des mauvais traitements infligés par des adultes sous la forme de prostitution, la traite et la pornographie. La majorité d'entre eux seront des filles.

Sources : Marche mondiale contre le travail infantile, UNICEF, Confédération internationale des syndicats, Atlas des enfants et des femmes d'Asie du sud.





**Zafiris Tzannatos nous fait part de son opinion personnelle et explique que le problème du travail infantile est si complexe que seules des forces combinées peuvent le résoudre.**

Le travail infantile est l'une des conséquences les plus dévastatrices de la pauvreté persistante.

L'engagement prématuré et considérable dans le monde du travail empêche les enfants d'accumuler un capital humain et d'avoir des salaires supérieurs et un bien-être accru dans leur vie adulte. Dans de nombreux cas, l'utilisation de main-d'œuvre infantile est le résultat d'échecs du marché et un mécanisme permettant aux familles de s'en sortir lorsque les ménages ne peuvent pas se permettre d'envoyer leurs enfants à l'école et ne peuvent pas emprunter de l'argent dans ce but. Les efforts en vue d'éliminer le travail infantile nuisible favorisent le développement et une bonne gestion économique.

Il est en général accepté que le travail infantile est le résultat de la pauvreté généralisée, laquelle peut être réduite et éliminée au fil du temps au travers d'une croissance économique élevée et persistante. Or, le contraire s'applique également : le travail infantile peut être une *cause* significative de la pauvreté s'il fait du tort aux enfants. Les enfants peuvent être blessés *directement* ou indirectement par le travail infantile. Ils sont blessés directement lorsqu'ils subissent des blessures physiques, émotionnelles ou sociales ; ils peuvent être blessés *indirectement* s'ils manquent d'occasions de suivre une éducation, ce qui prive les enfants de leur chance d'être des adultes productifs. Nombre d'enfants, par exemple, travaillent dans des situations difficiles qui excluent complètement la scolarisation et qui ont également des effets néfastes sur leur bien-être physique et mental, et sur leur développement social.

Étant donnée la nature complexe du travail infantile, il faut que les solutions aillent au-delà de la réflexion et des pratiques conventionnelles. Les recherches montrent que, dans de nombreux pays, la fréquence du travail infantile diminue, tout comme la proportion des enfants dans la main-d'œuvre totale, 1) lorsque le PIB par habitant augmente et/ou 2) lorsqu'il y a un accroissement de la disponibilité et de l'accès à l'éducation.

Ces conclusions sont conformes aux principales approches suivies dans la lutte contre le travail infantile, dont la réduction de la pauvreté, la création de possibilités de suivre une éducation de base de qualité et la réduction des frais scolaires, la prestation de services de soutien aux enfants qui travaillent, la sensibilisation du public, la législation et la réglementation du travail infantile, et l'élimination des formes les plus nuisibles du travail infantile au travers de la promotion de mesures internationales. Bien entendu, ces approches ne sont pas mutuellement exclusives, et elles doivent être adoptées dans différentes combinaisons dans les stratégies de réduction du travail infantile.

L'approche adoptée par la Banque mondiale pour contribuer à l'élimination des pires formes du travail infantile reconnaît le rôle de premier plan de nos partenaires, en particulier le Fonds des Nations unies pour l'enfance (l'accent étant porté sur les enfants) et l'Organisation internationale du travail (l'accent étant ici porté sur le travail). Conjointement avec eux, d'autres partenaires, les gouvernements, la société civile et les communautés, la Banque mondiale contribue à généraliser le plus possible l'accès à une éducation de qualité, et soutient les pauvres dans leurs efforts en vue d'accroître leurs revenus, de fournir une éducation à leurs enfants et d'avoir les moyens de laisser passer l'occasion, sur le plan financier, de travailler.

La question du travail infantile ne peut pas être résolue par un seul effort, ou par une seule organisation. La responsabilité de la réduction du travail des enfants nous incombe à tous.

Zafiris Tzannatos est dirigeant du Programme mondial de la Banque mondiale sur le travail infantile. Pour obtenir un supplément d'informations, voir Peter Fallon et Zafiris Tzannatos *Child Labor: Issues and Directions for the World Bank*. Banque mondiale, 1997

**Les enfants ont payé cher l'effort de croissance en Asie, comme l'explique Jenina Joy Chavez-Malaluan**

all n'y a pas si longtemps la libéralisation du système financier était présentée comme le pilier de la croissance asiatique. Mais l'intégration dans les finances mondiales exposa le continent asiatique à une grande vulnérabilité et approfondit certaines de ses faiblesses. La crise survenue en Asie en 1997 frappa violemment les enfants, victimes silencieuses de la crise.

Tout le long des années 80, la croissance asiatique a été menée par la concurrence pour obtenir des ressources publiques limitées et gagner des marchés d'exportation et, au travers de la privatisation, les régimes commerciaux libéralisés ont été encouragés. Entre 1990 et 1995, la Corée du Sud, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines (en tant que groupe) présentaient un taux moyen de croissance du PIB deux fois plus élevé que le taux de croissance du PIB mondial moyen. Les capitaux accumulés dans les pays industrialisés profitèrent des différentiels substantiels des prix à court terme.

La croissance permit à ces pays de réduire énormément la pauvreté et d'améliorer certains indicateurs de revenus et sociaux. Les soupçons relatifs à la durabilité furent écartés. Mais des déficits béants des comptes courants et des prêts peu rentables qui s'accumulaient firent fuir les investisseurs. Le résultat fut un renversement des flux de capitaux privés, en particulier ceux à court terme. En 1997, les pays en crise de l'Asie connurent une chute de 78 pour cent des flux nets privés.

Le renversement des flux de capitaux privés et la considérable dévaluation monétaire entraînèrent des pertes énormes qui s'accompagnèrent de taux accrus de prêt et de la diminution de la consommation et des investissements. Les gouvernements durent procéder à des coupes au niveau des services. Les ménages se virent obligés à effectuer des ajustements douloureux. Les impacts de la crise aux Philippines furent tout particulièrement profonds en 1998. Elle mit en évidence les faiblesses et la réaction inadéquate du gouvernement lorsqu'il avait procédé à des coupes budgétaires à tort et à travers.

L'augmentation du taux d'intérêt fit caler les initiatives commerciales, ralentir la production et monter en flèche le chômage. Comme il est typique parmi les familles philippines d'envoyer une partie de leur revenu à leur famille étendue, les familles dépendant de versements provenant de la capitale, Manille, subirent elles aussi des pertes de revenus.

Les ajustements des dépenses des ménages furent apportés principalement à ce que les ménages considéraient comme des aspects "non essentiels" comme les vêtements, le transport et même les frais médicaux. Les produits de base comme la nourriture étaient en général protégés, même alors que les budgets alimentaires étaient réduits. Ceci supposait l'utilisation de nourriture de qualité inférieure et de substituts alimentaires. Pour les foyers ayant des enfants d'âge préscolaire, la réduction des dépenses était plus inquiétante du fait du type de produits subissant les réductions. Plus d'un foyer sur quatre comptant en son sein des enfants d'âge préscolaire signalèrent qu'ils avaient cessé d'acheter du lait en poudre, et autant cessèrent de fréquenter les centres de santé ou d'acheter des suppléments de vitamines en 1998.

La crise eut un impact important sur les rapports familiaux et le stress au sein des foyers, qui se manifesta sous la forme de rapports tendus entre conjoints et entre parents et enfants. La baisse massive des revenus dissuada les enfants d'étudier et causa un stress accru aux membres des ménages de sexe féminin. On constata une corrélation significative entre les réductions des dépenses spécifiques aux enfants et la baisse de l'intérêt porté par les enfants aux études et leur bien-être physique général.

Certains des enfants plus âgés durent entreprendre des travaux rémunérés et non rémunérés pour réagir directement à la crise, lorsque leur mère devait entreprendre des activités économiques informelles.

Les vulnérabilités causées par ce type de situation économique créent des défis pour les gouvernements. Il est nécessaire de mettre en place de meilleurs mécanismes internes de réglementation, en particulier pour les institutions financières, l'endettement des entreprises et les capitaux à court terme. En outre, et c'est l'aspect le plus important, il est très nécessaire d'institutionnaliser des régimes appropriés de filets de sécurité pour protéger les groupes vulnérables.

Lorsque les enfants sont les victimes d'une crise, ce n'est pas seulement à cause de ce qu'on leur fait, mais aussi à cause de ce que l'on *ne fait pas* pour eux. La croissance économique est une bonne chose, mais une croissance lente et à la base ample, plutôt qu'une croissance très rapide, sera toujours préférable.

Jenina Joy Chavez-Malaluan travaille avec de Focus on the Global South aux Philippines.

**Le compte a beau être bon sur le papier, les politiques économiques du Salvador, caractérisées par un axe central étroit, sont catastrophiques pour la plus grande partie de ses jeunes, selon Raúl Moreno.**

Il y a dix ans, le Salvador ratifiait la Convention relative aux droits de l'enfant et s'engageait en outre dans un programme d'ajustement structurel (PAS).

Les progrès réalisés en matière de croissance et de stabilisation demeurent contestables, tout comme les effets des PAS sur les secteurs les plus vulnérables de la société. Bien que la pauvreté du Salvador ait des racines structurelles, il y a des données convaincantes qui indiquent que le programme a aggravé l'iniquité et l'inégalité sociale dans le pays.

La distribution inégale des revenus et des biens au sein de l'économie salvadorienne a eu un impact direct sur le développement de nombreux enfants. L'ajustement structurel est tout simplement venu s'ajouter à cet impact. La moitié des foyers du Salvador sont pauvres et 234.000 foyers ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires de base.

La plupart des familles du pays n'ont connu aucune amélioration au cours des dix dernières années. L'accent a été porté sur la lutte contre l'inflation, et non sur la création d'emplois ou la relance de l'économie. Le résultat en est un tissu social affaibli, souffrant d'un niveau sans précédent de criminalité, et d'une toxicomanie et une violence croissantes.

La politique générale monétaire a maintenu le taux d'intérêt à un niveau élevé, ce qui a affecté la plupart des secteurs, en particulier le logement, et il y a un manque critique et croissant de logements pour les pauvres. L'agriculture a subi une décennie de politiques négatives, malgré l'importance de longue date du secteur dans la génération d'une valeur ajoutée, d'emplois et de devises étrangères. Le manque d'investissement a abouti à un système sanitaire faible, ce qui réduit encore les chances des familles pauvres d'améliorer leur niveau de vie.

Le nombre de personnes ayant un accès régulier aux services sociaux reste très limité. Si la privatisation des services sanitaires et de la distribution de l'eau est exécutée, ceci constituera un autre coup dur pour les pauvres, dont l'accès à ces services deviendra encore plus incertain.

La stabilité fiscale est positive, mais avec ses faibles revenus fiscaux, ses dépenses publiques faibles et inefficaces et son système fiscal régressif, le système ne privilégie pas les familles pauvres, en particulier les enfants et les adolescents, qui dépendent davantage des ressources publiques que les adultes. En contradiction avec l'article 4 de la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants et les adolescents ne sont pas prioritaires dans l'affectation des ressources publiques, et leurs besoins ne se reflètent pas non plus dans les budgets publics ou dans la conception des politiques macro-économiques.

L'un des piliers du programme de réforme des politiques générales économiques consiste à rendre le marché du travail flexible. Ceci a donné lieu à une augmentation marquée des emplois précaires et fragmentés, tandis que l'économie informelle s'est développée. Pour survivre à une telle incertitude, les parents en sont venus à faire travailler leurs enfants.

Les programmes d'ajustement structurel ont ignoré les conséquences des déséquilibres sur le marché du travail. Les frais croissants de la main-d'œuvre sont gérés en contenant le salaire minimum, lequel est établi sur la base du panier alimentaire de base. Cependant, ceci ne couvre pas les besoins minimaux de calories pour garantir la survie des foyers.

Il a été reconnu que les mêmes secteurs de la population qui ont dû supporter le coût des politiques économiques ont également subi le plus gros de l'impact des politiques d'ajustement structurel. Cependant, à part cette reconnaissance, aucun progrès n'a été réalisé, mise à part la position selon laquelle les fonds d'investissement social peuvent être utilisés pour les travaux caritatifs et d'assistance. Il n'existe aucune politique complète et systématique pour faire face aux principaux problèmes sociaux.

Les PAS n'ont fait intervenir que des politiques sociales tournant autour de certains aspects spécifiques comme l'attention aux groupes vulnérables, la prestation de services de base et la réduction de la pauvreté. Les politiques sociales ne peuvent pas continuer d'être utilisées comme des instruments venant contrebalancer les effets de l'ajustement. La meilleure politique sociale est une bonne politique économique, et la croyance dans l'"intérêt supérieur de l'enfant" figurant dans la convention est également dans l'intérêt de l'avenir du pays.

Jusqu'à ce que ces facteurs soient abordés, les enfants se verront obligés de prendre part à une lutte pour survivre en même temps que les autres membres de leur famille. Sans grand espoir de changement dans leur situation, les perspectives sont effectivement sombres.

Raúl Moreno est le directeur de la macro-économie et du développement de la El Salvador National Development Foundation (FUNDE) et président de l'École d'économie de l'Université du Salvador. Cet article est un résumé de recherches réalisées par José Angel Tolentino, María Alicia Ordóñez, Stefan de Vylder et Raúl Moreno.

**Le processus de réduction de la dette est enlisé dans la paperasse, mais il existe une manière de libérer les gouvernements et de veiller à ce que les avantages reviennent à ceux qui en ont actuellement le plus besoin. Explication de Tony Burdon.**

*“Comment peut-on être plus apte à voir sa dette réduite que lorsque les enfants meurent ? Devons-nous ignorer les pleurs de nos enfants pour rembourser la dette ?”- Julius Nyerere, Butiama, avril 1998.*

L’an dernier, le G7 promettait 100 milliards de dollars de réduction de la dette et promettait également à 25 pays que la réduction de leur dette commencerait cette année. Malgré ces promesses, les progrès ont été d’une lenteur pénible. Au mois d’août 2000, seulement neuf pays sur les 36 qui ont droit à une réduction de leur dette dans le cadre de l’Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), avaient commencé à bénéficier d’une réduction de leur dette, ce au compte-goutte. Entre-temps, les revenus des gouvernements de ces pays endettés ont été détournés de l’investissement essentiel dans la santé et l’éducation pour rembourser les créanciers étrangers, et l’accumulation excessive de dette a dissuadé les investisseurs.

Ainsi, malgré la fanfare, la crise de la dette continue sans perdre de son intensité, comme elle le fait depuis deux décennies, freinant la réduction de la pauvreté et le développement humain, et rendant les buts internationaux de développement impossibles à atteindre pour de nombreux pays. Par exemple, la Tanzanie est entrée dans le cadre de l’initiative PPTE au début de cette année, mais elle va continuer de consacrer deux fois d’argent au remboursement de sa dette qu’à l’éducation primaire, privant ainsi deux millions d’enfants tanzaniens de scolarisation.

La Convention relative aux droits de l’enfant engage les États à remplir toute une gamme d’obligations concernant la santé des enfants, l’éducation, et la survie et le développement de l’enfant. Aux termes de l’article 4 de la convention, les États ont convenu de “..prendre ces mesures dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s’il y a lieu, dans le cadre de la coopération internationale”. Bien que quelques progrès aient été faits, la majorité des gouvernements créditeurs et de leurs institutions, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ne se sont pas acquittés de leurs obligations.

Environ la moitié de la dette due par 52 des pays les plus pauvres, qui ont besoin de voir leur dette annulée de toute urgence, est due à des gouvernements individuels - principalement le Japon, les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l’Allemagne et l’Italie. La plus grande partie du reste est la dette “multilatérale” - due à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, qui sont en fait administrés par les gouvernements du G7.

Ce sont les enfants qui paient le prix fort pour la tragédie de la dette, car ce sont eux qui sont le plus vulnérables aux effets de l’affaiblissement des services sanitaires dans les pays endettés. Dans le secteur de l’éducation, le manque d’investissement condamne les enfants, et en particulier les filles, à une vie de misère.

Les pays de l’initiative PPTE souffrent de privations qui sont parmi les plus graves de tous les pays en voie de développement. Dans ces pays, environ 3,4 millions d’enfants (presque 20 pour cent) mourront avant leur cinquième anniversaire. L’espérance de vie y est de 51 ans, soit 26 ans de moins que l’espérance de vie dans les pays industrialisés. Environ 47 millions d’enfants ne vont pas à l’école, et ce nombre s’accroît au lieu de diminuer. Sur la base des tendances actuelles, d’ici 2015, les pays de l’initiative PPTE n’auront pas atteint le but international de développement consistant à réduire la mortalité infantile de deux tiers. En fait, l’écart entre la tendance et la cible représente deux millions de morts supplémentaires d’enfants.

Le tableau est tout aussi sombre dans le domaine de l’éducation. Oxfam estime que, sur la base des tendances actuelles, d’ici 2015, plus de 75 millions d’enfants ne seront pas scolarisés, et la majorité de ces enfants se trouveront dans les pays de l’initiative PPTE.

Le nouveau cadre de réduction de la dette convenu en juin 1999, PPTE2, relie la réduction de la dette à l'élaboration de Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ces derniers cherchent à faire participer la société civile au processus de l'annulation de la dette. Dans le même temps, les accords conclus par le FMI et la Banque mondiale ont redéfini leurs rôles dans les pays de l'initiative PPTE. À l'avenir, leurs programmes sont censés soutenir des stratégies élaborées au niveau national, en plaçant la réduction de la pauvreté au centre des programmes du FMI et de la Banque mondiale. Cependant, le processus de réduction de la dette s'est embourbé dans des procédures bureaucratiques et est entravé par des conditions de grande portée, et les pratiques de la Banque mondiale et du FMI n'ont guère changé. La réduction de la dette du Honduras, par exemple, a été retardée à cause de négociations portant sur la privatisation de l'électricité. L'initiative PPTE ne tient pas sa promesse d'assurer une réduction plus profonde et plus rapide de la dette.

C'est pourquoi Oxfam a proposé que les pays de l'initiative PPTE et d'autres pays pauvres et endettés, comme le Nigéria et Haïti, entrent immédiatement dans l'initiative PPTE s'ils satisfont à une condition cruciale : s'engager à placer les fonds correspondant à la réduction de la dette dans un Fonds de pauvreté géré de manière transparente. Les stratégies provisoires en vue de la réduction de la pauvreté doivent diriger les dépenses vers des domaines qui réduisent la pauvreté comme l'éducation, la santé, les routes rurales et les programmes de génération d'emplois. Bien que ces pays doivent prendre l'initiative d'entreprendre des réformes à long terme pour réduire sérieusement la pauvreté, il faut reconnaître qu'ils doivent relever des défis considérables en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, pour lesquels ils ne devraient pas avoir à attendre la réduction de la dette. C'est là un mécanisme qui pourrait alléger le fardeau dès maintenant.

Tony Burdon est conseiller en matière de politiques générales au sein d'Oxfam

### Un avenir plus brillant pour eux dépend des services sociaux de base et de la réduction de la dette, selon Jan Vandemoortele

En 1990, durant le Sommet mondial des enfants, les participants promirent que tous les enfants seraient inscrits à l'école primaire avant l'an 2000, au plus tard. Mais aujourd'hui, on estime que plus de 110 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés. Ainsi, le monde d'aujourd'hui présente la triste caractéristique qu'à l'aube de l'«Ère de l'information», un enfant sur trois environ passe moins de cinq ans à l'école, durée minimale pour une alphabétisation de base.

Par ailleurs, les indicateurs sociaux clés suggèrent que le rythme du progrès a ralenti durant la décennie passée, comparé aux années 70 et 80. Autrement dit, les progrès ont continué durant les années 90, mais ils ne se sont pas maintenus à la hauteur des promesses faites. Le taux moyen de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays en voie de développement devait être réduit de 50 pour cent avant l'an 2000, mais les données préliminaires montrent que le taux moyen a diminué d'à peine 5 pour cent durant les années 90. La malnutrition infantile devait être réduite de moitié entre 1990 et l'an 2000, mais les estimations préliminaires indiquent une réduction de seulement un sixième.

Pourquoi les promesses n'ont-elles pas été tenues ? Pourquoi un enfant sur cinq dans les pays en voie de développement vit-il dans des conditions de pauvreté et lutte-t-il pour survivre avec moins d'un dollar par jour, alors que l'économie mondiale connaît une prospérité sans précédent ?

La réponse simple est que pratiquement tous les pays investissent insuffisamment dans les enfants. Les gouvernements des pays en voie de développement consacrent moins de 15 pour cent de leurs budgets nationaux respectifs aux services sociaux de base. Les pays riches dépensent environ 10 pour cent de leurs budgets d'aide pour l'éducation de base et la santé primaire réunies. Cette proportion est largement inférieure aux besoins. L'initiative 20/20 demandait aux pays pauvres d'affecter 20 pour cent de leur budget national aux services sociaux de base, et aux pays riches d'assigner 20 pour cent de leur budget d'aide à ces mêmes services. À l'heure actuelle, les dépenses consacrées aux services sociaux de base tant par les pays pauvres que par les riches est inférieure (d'environ 100 milliards de dollars US par an) à ce qui est nécessaire pour atteindre les proportions 20/20. Ceci ne représente que 0,33% des revenus mondiaux annuels et signifie que si le monde investissait 30 cents sur chaque 100 dollars, tous les enfants pourraient être sains, bien nourris et inscrits à l'école primaire.

Si la réalisation des buts de l'initiative 20/20 et la prestation des services sociaux de base demandent si peu d'argent, pourquoi n'ont-ils pas eu lieu ? La réponse à cette question est plus complexe. Les pays en voie de développement investissent insuffisamment dans les services sociaux de base à cause du fardeau de la dette. Environ deux tiers des pays en voie de développement dépensent plus pour rembourser leur dette que pour financer les services sociaux de base ; certains pays dépensent entre trois et cinq fois plus pour rembourser leur dette. Souvent, le service de la dette absorbe entre un tiers et la moitié du budget national. Ceci rend l'objectif de stabilité macro-économique difficile - si ce n'est impossible - à atteindre.

Dépenser davantage dans la dette extérieure que dans les services sociaux de base, alors que des dizaines de millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation de base, à

la santé primaire, à de la nourriture adéquate et à de l'eau potable salubre, est non seulement moralement injuste, c'est aussi un exemple de mauvaise gestion économique.

Il y a des tentatives en vue d'annuler la dette des pays pauvres, mais les progrès sont trop lents. Les participants à la campagne Jubilee 2000 ont, fondamentalement, raison : la dette est un boulet que traînent les pays les plus pauvres et qui doit être éliminé. Le bon moment pour réduire la dette n'est pas aujourd'hui : c'était *hier*. Pour des millions d'enfants, demain sera trop tard. Nous devons soutenir la campagne Jubilee 2000 des organisations non gouvernementales qui demandent que l'on annule et fasse grâce de la dette des pays les plus pauvres, ce immédiatement, et tenter de faire en sorte que l'argent soit consacré à de véritables efforts de réduction de la pauvreté et réaffecté aux services sociaux de base.

L'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), qui est soutenue par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, reste le meilleur espoir de résolution de la crise de la dette, mais sa mise en œuvre a été d'une lenteur pénible, et seuls la Bolivie, la Guyane, le Mozambique et l'Ouganda ont bénéficié d'une réduction de leur dette durant les trois premières années d'opérations. Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée lancée en 1999, on attendra des pays participants de donner la priorité à la réduction de la pauvreté. Mais cette initiative renforcée présente elle aussi des problèmes, car on a demandé aux pays en voie de développement d'investir du temps et des efforts dans des processus et des documents qui pourraient ne pas aboutir à des avantages tangibles. La préparation d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté absorbe des capacités et des ressources déjà peu abondantes. Ces exigences documentaires peuvent facilement retarder les solutions pratiques au problème de la dette et pourraient entraîner des coûts relatifs à des occasions manquées qui sont d'une grandeur inacceptable pour les pauvres.

Les dépenses en santé et en éducation ne passent souvent pas par les pauvres. Ceci arrive lorsque les avantages des dépenses publiques sont incorrectement ciblés et finissent par bénéficier à ceux qui sont en meilleure situation et non à ceux qui sont pauvres et en ont le plus besoin.

La manière la plus efficace et rentable de réduire la pauvreté consiste à assurer l'accès universel aux services sociaux de base. Ces services peuvent apporter des améliorations énormes au-delà de leur seul secteur. La réduction de la dette est également un élément clé de la solution, bien qu'à elle seule elle ne suffira pas à éradiquer la pauvreté humaine.

Certains commentateurs suggèrent qu'il y a de nombreuses raisons d'ajourner la réduction de la dette, mais il nous suffit de prendre l'exemple de Nelson Mandela pour nous sentir inspirés et voir que c'est le contraire. Lorsqu'il fut libéré de prison, il se rendit compte qu'il devait regarder en avant et oublier le passé afin de faire progresser l'Afrique du Sud et de surmonter l'héritage de l'Apartheid. La communauté internationale ne semble malheureusement pas disposée à l'heure actuelle à suivre cet exemple puissant et à enlever le joug qui entrave les pays pauvres en éliminant l'héritage des prêts défavorables.

Jan Vandemoortele est principal analyste des politiques générales pour l'UNICEF à New York.

**Les enfants et la pauvreté**

Parmi les causes de la pauvreté figurent le conflit, les catastrophes naturelles, la croissance démographique, la mauvaise "gouvernance", la disponibilité limitée d'emplois ou l'accès limité à la terre, les stratégies économiques infructueuses et l'inégalité sociale entraînée par l'invalidité, l'ethnie ou l'âge. Les enfants sont affectés en aussi grande, si ce n'est plus grande, mesure que les adultes. La manière dont nous comprenons tant la nature que les causes de la pauvreté est fondamentale pour notre aptitude à trouver des solutions.

**Voici quelques indicateurs clés sur les enfants et la pauvreté :**

Dans nombre des pays les plus pauvres du monde, les enfants de moins de 15 ans représentent plus de 40 pour cent de la population. Les proportions les plus élevées sont celles de la Palestine (52 pour cent), l'Ouganda (50 pour cent), la République démocratique du Congo, le Niger, la Somalie et le Yémen (48 pour cent pour tous les quatre) et le Burundi (47 pour cent). Au Royaume-Uni, cette proportion est de 19 pour cent ; aux États-Unis 21 pour cent, et en Italie 14 pour cent (Source : Division des statistiques de l'ONU, 1999).

Au Royaume-Uni, la situation des enfants a connu une détérioration constante. En 1997/98, un enfant sur trois (soit 4,4 millions d'enfants) vivaient dans des foyers dont le revenu était inférieur à la moitié du revenu moyen, par rapport à un sur dix en 1989 (Source : Child Poverty Action Group, 2000).

L'Organisation internationale du travail estime que 120 millions d'enfants âgés d'entre cinq et quatorze ans travaillent à plein temps, et 130 millions de plus à temps partiel (Source : "Statistiques sur les enfants qui travaillent et document d'information sur le travail infantile dangereux", OIT, 1998).

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans en Afrique sub-saharienne est de 173 morts par 1.000 naissances viables. Dans les pays industrialisés, le taux est de 6 morts par 1.000 naissances viables (Source : "La situation des enfants dans le monde", UNICEF, 2000).

Dans les pays en voie de développement, plus de 130 millions d'enfants, sur un total de 625 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, grandissent sans avoir accès à une éducation de base (Source : "La situation des enfants dans le monde", UNICEF, 1999).

**Indicateurs de la pauvreté**

Un faible revenu est encore la forme la plus courante de mesure de la pauvreté et presque tous les pays du monde fixent leur propre "seuil de pauvreté", en général en se référant aux conventions internationales relatives aux seuils et à la mesure. La pauvreté liée au revenu est mesurée de deux manières : comme pauvreté absolue ou relative. La pauvreté relative est mesurée comme étant la situation des foyers vivant avec l'équivalent ou moins de la moitié du revenu moyen disponible national. Pour les personnes vivant dans l'hémisphère Sud, les seuils internationaux de pauvreté absolue sont fixés à 1 ou 2 dollars US par jour, et pour les pays de revenu moyen, à 4 dollars US par jour.

**Les jeunes s'en tireraient-ils mieux si les projets de développement étaient testés dès le début pour déterminer leur impact exact sur les enfants ? C'est l'avis de Sheridan Bartlett.**

Au cours des dix dernières années, la communauté internationale s'est engagée à aider les enfants pauvres du monde.

L'acceptation généralisée de ce que les enfants ont des droits et le fait que le bien-être des enfants est un indicateur qui en dit long sur la santé sociale ont été en grande partie responsables de cette prise de position. Mais les priorités et les stratégies des bailleurs de fonds en matière de financement suggèrent que ces déclarations grandioses relèvent souvent plus de la rhétorique que d'un quelconque engagement à agir de manière concentrée.

Mais examinons la situation de l'aide et les possibilités de ce que la communauté internationale tienne les promesses qu'elle a faites. Quelle est la proportion de cette aide qui est consacrée aux besoins de base qui sont fondamentaux à la garantie des droits de l'enfant ? Et les priorités des enfants sont-elles réellement prises en compte dans le soutien apporté à la satisfaction de ces besoins de base ?

Au cours de la décennie passée, il s'est produit un déclin spectaculaire de l'assistance officielle aux pays à faibles revenus. Les prêts et les subventions accordés par les agences multilatérales ont augmenté durant cette période, mais ils ont été plus que contrebalancés par la diminution de l'assistance bilatérale. Entre 1990 et 1997, tandis que le PIB augmentait de presque 8.000 dollars par personne dans les pays donateurs, l'aide diminuait de 18 dollars par personne, et l'assistance générale aux pays à faibles revenus passait de 32 milliards de dollars à 25 milliards.

Depuis 1997, cette diminution a ralenti - mais l'augmentation de l'aide est principalement liée à des programmes de sauvetage suite à la crise financière asiatique, souvent aux dépens des programmes habituels destinés à réduire la pauvreté.

En général, l'assistance bilatérale continue de représenter environ 33 pour cent du montant que les pays donateurs sont censés cibler - en 1998, elle représentait un peu moins du quart du PIB, fraction pitoyable des sommes consacrées tous les ans à la défense. Malgré la prospérité générale, les écarts continuent de se creuser et la pauvreté continue de s'accroître, et ce sont les enfants qui sont affectés de façon disproportionnée par rapport aux autres tranches d'âge.

Les besoins humains de base n'ont jamais constitué une priorité pour l'assistance au développement. L'apport d'un soutien pour les interventions qui sont essentielles à la survie et au développement des enfants, comme l'amélioration des logements, l'eau et l'assainissement, la nutrition, les soins de santé primaire et l'éducation de base représente un faible pourcentage de l'aide globale.

On reconnaît de plus en plus que la croissance économique à elle seule ne saurait éradiquer la pauvreté, et on a constaté récemment un engagement accru dans le milieu de l'assistance au développement à cibler la pauvreté de manière plus directe. L'initiative 20/20, proposée lors du Sommet social de 1995, établit le but suivant : que 20% de l'assistance émanant des bailleurs de fonds et des budgets des pays en voie de développement soit assignée aux besoins de base. De même, la stratégie S21C (*Shaping the 21st century - Façonner le 21<sup>ème</sup> siècle*), propose un certain nombre de cibles pour l'éradication de la pauvreté d'ici l'an 2015.

Mais la compréhension et les engagements différents n'ont pas entraîné de changements d'affectations à tous les niveaux. Certaines agences multilatérales, notamment la Banque mondiale et la Banque inter-américaine de développement, ont dirigé leurs priorités fondamentales vers les besoins de base, et les ont éloignées des projets conventionnels d'infrastructure économique. Mais parmi les pays donateurs, les fonds assignés aux services sociaux de base restent limités.

Les chiffres de 1998, présentés par le projet Reality of Aid (la réalité de l'aide) montrent que 6,6% des fonds réunis de l'assistance bilatérale au développement sont consacrés à l'eau et à l'assainissement ; de plus, pour les 17 pays qui ont présenté ces chiffres, seulement 1,44% et 1,72% étaient affectés à l'éducation de base et à la santé primaire respectivement. Seuls les programmes d'aide de trois pays auraient consacré leur quote-part d'aide aux besoins de base en 1997.



Un facteur venant encore compliquer la situation est celui des échéanciers écrasants de remboursement de la dette que doivent observer de nombreux pays, et qui continuent de miner leur propre capacité pour financer les services de base, tandis que les plans relatifs à la réduction prévue de la dette progressent avec une exaspérante lenteur.

Même lorsque l'aide est assignée aux domaines qui ont les effets les plus profonds sur les enfants, cela ne garantit pas que les projets reflèteront réellement les priorités des enfants et de ceux qui s'occupent d'eux. L'attention portée aux besoins d'une communauté en général ne finit pas toujours par profiter aux enfants - tout comme la prospérité économique n'améliore pas automatiquement la situation des pauvres.

Les normes relatives à l'approvisionnement adéquat en eau, par exemple, ne prennent souvent pas en compte le volume d'eau dont a besoin un ménage pour assurer la santé des jeunes enfants, ou la difficulté de transporter cette eau depuis une colonne d'alimentation distante. Les solutions sanitaires reflètent rarement les difficultés qu'ont les très jeunes enfants à faire la queue, ou leur peur de fosses trop grandes. Les projets de modernisation des espaces communautaires existants prennent rarement en compte la sécurité des enfants. Les écoles sont souvent construites sans comprendre la résistance locale à ce que les filles s'éloignent de la maison. Il ne suffit pas de prêter attention aux besoins de base si on ne reconnaît pas les réalités de la moitié de la population.

Le développement qui prend en compte l'équation hommes-femmes a exigé l'incorporation des préoccupations des femmes dans chaque aspect de la prise de décisions. Il ne suffit pas d'ajouter des programmes supplémentaires pour les femmes. Si les engagements internationaux pris envers les enfants sont plus que des promesses vides, les mêmes principes doivent s'appliquer. Non seulement il faut donner plus de poids aux interventions qui profitent aux enfants mais, chaque stade de l'élaboration des politiques générales, de la planification et de la mise en œuvre de programmes doit se baser sur une compréhension réaliste de la manière dont vivent les enfants pauvres et ceux qui s'occupent d'eux, et des difficultés quotidiennes auxquelles ils se heurtent. Ceci suppose d'écouter ce qu'ils ont à dire et de prendre leurs opinions en compte. Ce n'est qu'à ce moment-là que les engagements pris par la communauté internationale porteront réellement leurs fruits.

Sheridan Bartlett est étudiante de maîtrise chercheuse avec le Children's Environments Research Group, City University de New York.

**Les réformes des politiques générales macro-économiques peuvent avoir un impact dévastateur sur la vie des enfants. Ici, Pham Thi Lan examine les obstacles auxquels se heurtent les jeunes du Viêt-Nam depuis que le gouvernement a adopté ces politiques de réforme macro-économique.**

Les importantes réformes macro-économiques que le Viêt-Nam a entreprises en 1989 ont radicalement changé les perspectives des enfants.

Sur le plan extérieur, le gouvernement a libéralisé les lois sur les échanges commerciaux et harmonisé les taux de change et les réformes juridiques afin d'encourager l'investissement étranger. Au niveau intérieur, il a également introduit des réformes radicales. Il a éliminé les restrictions des prix des biens et des services, libéré le système bancaire d'une grande partie de sa paperasse bureaucratique, mis en œuvre des taux d'intérêt positifs, éliminé les excédents dans les entreprises publiques, réduit les subventions de l'État et son déficit budgétaire.

Une croissance économique rapide s'est ensuivie ; le PIB a augmenté de 5,1% en 1990 et de 8,1% en 1997. Mais ce ne sont que des chiffres. La réalité, c'est que la croissance s'est avérée extrêmement déséquilibrée. Elle a utilisé beaucoup de capital plutôt que de main-d'œuvre, et l'expansion urbaine l'a emporté sur le développement rural.

Ces changements radicaux ont eu quatre conséquences importantes sur les enfants.

Les réformes économiques n'ont pas, pour la plupart, pris en compte l'accès aux services de base, malgré le rôle crucial que jouent ces derniers dans la création d'une transition réussie et équitable vers une économie de marché. De nombreuses analyses indiquent que les dépenses budgétaires ont été supérieures dans le domaine de l'éducation supérieure, ce qui tend à profiter aux plus aisés. Davantage de fonds ont été consacrés aux hôpitaux qu'aux centres de santé communaux - préférés par les pauvres parce qu'ils sont d'accès plus facile. En conséquence, les enfants issus de ménages pauvres sont peu susceptibles de profiter des services sociaux de base.

La libéralisation du marché a entraîné une augmentation du travail infantile. Plus les enfants ont l'occasion de gagner de l'argent, plus ils sont nombreux à abandonner l'école ou même à ne pas s'inscrire du tout dans les zones rurales. De plus, où qu'ils se trouvent, les enfants qui travaillent courent un risque accru de subir des mauvais traitements et d'être exploités.

Les réformes du secteur social ont éliminé les filets de sécurité traditionnels et ont introduit des frais à payer par les utilisateurs pour les services sociaux de base, ce qui alourdit encore le fardeau pesant sur les ménages pauvres. Les frais hospitaliers élevés ont entravé encore plus le traitement adéquat des enfants issus des ménages pauvres. Les zones de minorités ethniques, où la pauvreté est supérieure à la moyenne nationale, sont tout particulièrement affectées.

Les politiques générales de privatisation ont abouti à la fermeture de la plupart des écoles maternelles administrées par des coopératives, les enfants aînés devant à présent consacrer plus de temps à s'occuper de leurs frères et sœurs. Parmi les autres effets figurent la diminution de la qualité des soins dispensés aux enfants et l'augmentation de la malnutrition parmi les enfants.

Pham Thi Lan est Responsable supérieure de projet, Enfants et économie, avec le programme du Viêt-Nam de Save the Children UK.

**Publications thématiques : les enfants et la macro-économie**

Atkinson A B (1998), *EMU, Macroeconomics and Children, Innocenti occasional Papers, No. EPS 68*, Florence : Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef-icdc.org/pdf/eps68.pdf>

Boyden J, Ling B, et W Myers (1998) *W, What Works for Working Children*, Suède, Rädga Barnen et UNICEF.

Boyden J et D Levison D, (1999) *The Economic and Social Roles of Children-Children as Actors and Beneficiaries in the Development Process*, Document commandé par le ministère suédois des Affaires étrangères, version préliminaire.

Bradbury B and M Jantti M. (1999), *Child Poverty Across Industrialised Nations*, Innocenti Occasional Papers Florence : UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef-icdc.org/pdf/eps71.pdf>

De Vylder, S (2000), *Macroeconomic Policies and Children's Rights*, Stockholm: Rädga Barnen.

Department of Social Security (1999), *Opportunity for All: Tackling Poverty and Social Exclusion*, Londres : HMSO

Dollar D et A Kraay (2000), *Growth is Good for the Poor* (La croissance est bonne pour les pauvres), Washington : Banque mondiale. Disponible sur internet [www.worldbank.org/research](http://www.worldbank.org/research)

Fallon P et Z Tzanatos (1997), *Child Labor: Issues and Direction for the World Bank*, Banque mondiale

Foster, J. E., et A Sen, A (1997) "On Economic Inequality: 'After a quarter of a Century'" in , Annexe to Sen, A., *On Economic Inequality*, 2<sup>ème</sup> édition, Oxford : Oxford University Press

Gregg, Harkness and Machin York, (1999) *Child Development and Family Income 1999: Joseph Rowntree Foundation & Small Expectations*. S.Middleton York: Joseph Rowntree Foundation.

Harper C, et R Marcus R, (1999), *Child poverty in Sub Saharan Africa*, Document de travail à paraître prochainement. Londres : Save the Children UK

HM Treasury, (1999), *Supporting Children Through the Tax & Benefit System*, Londres : HM Treasury

IDASA (2000), *Are Children Put First: Child Poverty and the Budget 2000*, Afrique du Sud : IDASA

Immervoll H, Mitton L, O'Donnoghue C, et H Sutherland (1999), *Budgeting for Fairness? The Distributional Effects of three Labour Budgets*, Document de recherche de la Microsimulation Unit MU/RN/32, Cambridge : University of Cambridge.

Lundberg M et Squire (1999), *The Simultaneous Evolution of Growth and Inequality*, Washington: Banque mondiale, mimeo

Mehrotra S, Vandemoortele J, et E Delamonica E. (2000), *Basic Services for All? Public Spending and the Social Dimension of Poverty*, Florence, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef-icdc.org/pdf/basic.pdf>

Micklewright J, (2000), *Macroeconomics and Data on Children*, Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef-icdc.org/pdf/iwp73.pdf>

Micklewright J et K Stewart , (2000), *Is Child Welfare Converging in the European Union?*, EPS 69, Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Oxfam, *Violating the Rights of the Child: Debt and Poverty in Africa*, Oxford : Oxfam.

Page S (,1999), *Globalisation: the Linkages to Poverty and to Children*, Londres : Overseas Development Institute

Piachaud D, et H Sutherland (2000) *How Effective is the British Government's Attempt to Reduce Child Poverty?*, CASE paper No. 38, Londres : London School of Economics

Robinson S, et M Sadan M (1999), *Where Poverty Hits Hardest: . Children and the Budget in South Africa*. Afrique du Sud, IDASA

Save the Children (2000), *Children, Economics and the EU - Towards Child Friendly Policies*. Bruxelles, International Save the Children Alliance Europe Group.

Save the Children Sweden (2000), *Child-focused Budget Analysis in Seven Countries*, Stockholm: , Save the Children Suède.

Save the Children UK, *Money Matters: Understanding Microfinance*, Working Paper 19, Londres : Save the Children Royaume-Uni

Save the Children UK, *Working Children's Futures: child Child Labour, Poverty, Education and Health*, Working Paper 22, Londres : Save the Children UK

Seaman J, Clark P, Boudreau T et Holt J (2000) *Save the Children Development Manual No. 6: the Household Economy Approach*, Londres : Save the Children

Sen A (1998), "Mortality as an Indicator of Economic Success and Failure" in *Economic Journal*, Vol 108, No. 446: 1-26

Sutton D, *Children and the EU Budget, Recommendations for Action. How much of the EU's financial resources are directed at children?* Bruxelles, International Save the Children Alliance.

PNUD (2000) *Rapport sur le développement humain 2000*, New York : Oxford University Press

UNICEF (2000), *Child Poverty in Rich Nations*, Innocenti Report Card No.1. Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef-icdc.org/pdf/poverty.pdf>

UNICEF (1998), *Education for All*, Rapport de suivi régional, N° 5, Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF

UNICEF (1999), *Women in Transition*, Rapport de suivi régional, N° 6, Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF

UNICEF (1989-1997), *Innocenti Occasional Papers, Economic and Social Policy Series*. Florence, UNICEF Innocenti Research Centre.

Vandemoortele J, (2000) *Absorbing social shocks, protecting children and reducing poverty, the role of basic social services*, New York : UNICEF

Veit-Wilson J (2000), "Setting a governmental minimum income standard: the next steps" in , *J. Veit Wilson Poverty* No. 105, 2000 Londres: Child Poverty Action Group (CPAG). Disponible sur internet [www.cpag.org.uk/info/povertyarticleshome.htm](http://www.cpag.org.uk/info/povertyarticleshome.htm)

Banque mondiale (1998), *East Asia: The Road to Recovery*, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Banque mondiale (2000) *Rapport sur le développement mondial 2000/2001 : Combattre la pauvreté*, Washington : Banque mondiale

#### Nouvelles publications sur les droits de l'enfant

Article 19, (1999), *Kid's Talk*. London, Article 19

DeLoache J, et Gottlieb A, (Eds) (2000), *A World of Babies: Imagined Childcare Guides for Seven Societies*, Cambridge : Cambridge University Press.

Human Rights Watch, (2000), *Fingers to the Bone: United States Failure to Protect Farmworkers*, New York : Human Rights Watch. Disponible sur internet <http://www.hrw.org/reports/2000/frmwkr/>

McCartney I, (2000), *Children in our Midst, Voices of Farmworkers' Children*, Zimbabwe : Save the Children UK

Mawson A, Dodd R, et Hillary J, (2000), *War Brought Us Here*, Londres, Save the Children UK.

Panther-Brick C, and Smith M T, (2000), *Abandoned Children*, Cambridge : Cambridge University Press.

Save the Children UK (2000), *Big Business, Small Hands: responsible approaches to child labour*, Londres : Save the Children UK

UNICEF, (2000), *Growing Up Alone: HIV/AIDS a global emergency*. London, UK Committee for UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef.org.uk/index.asp?sct=news&pg=guahivrp>

Lundberg, Matthias and Squire, 1999. *The Simultaneous Evolution of Growth and Inequality*, World Bank, mimeo.

UNICEF, (2000), *Le progrès des nations 2000*, UNICEF. Disponible sur internet <http://www.unicef.org/pon00/>

Woll L, (2000), *The Convention on the Rights of the Child Impact Study*. Stockholm, Save the Children Suède.



CHILD RIGHTS INFORMATION NETWORK  
**CRIN**

Formulaire d'adhésion à CRIN

Nom de votre organisation \_\_\_\_\_

Acronyme/abréviation \_\_\_\_\_ Année de sa fondation \_\_\_\_\_

Traduction anglaise du nom de votre organisation \_\_\_\_\_

Nom de votre directeur \_\_\_\_\_

Nom du membre de votre organisation à contacter au sujet du CRIN \_\_\_\_\_

Adresse postale (y compris le pays) \_\_\_\_\_

Tél (y compris indicatif national) \_\_\_\_\_ Fax (y compris indicatif national) \_\_\_\_\_

E-mail (Courrier électronique) \_\_\_\_\_ Site internet \_\_\_\_\_

Nombre de membres du personnel \_\_\_\_\_

Langues utilisées au sein de votre organisation \_\_\_\_\_

Votre organisation est-elle en mesure de recevoir des e-mails régulièrement ? \_\_\_\_\_

Votre organisation est-elle en mesure de visiter régulièrement des sites internet ? \_\_\_\_\_

Nombre d'exemplaires du bulletin d'information de CRIN désirés en anglais, français ou espagnol \_\_\_\_\_

**Veillez décrire brièvement les buts et les activités de votre organisation** (veuillez continuer sur une page séparée au besoin). \_\_\_\_\_

**Dans quels pays votre organisation travaille-t-elle ?** (veuillez continuer sur une page séparée au besoin). \_\_\_\_\_

**Veillez cocher la ou les cases appropriées**

**Comment décririez-vous votre organisation ?**

Non gouvernementale

Organisme de l'ONU

Basée au sein de la communauté

De recherche

Internationale

Gouvernementale

**Est-ce-que votre organisation...**

Travaille directement avec des enfants ?

Travaille en partenariat avec d'autres organisations ?

Fournit un financement à d'autres organisations ?

Travaille avec les médias et la presse ?

Fait pression sur les gouvernement et l'ONU ?

Dispense une formation sur les droits de l'enfant ?

Entrepren des recherches sur les droits de l'enfant ?

Entrepren des travaux juridiques sur des cas individuels d'enfants ?

**De quelle tranche d'âge s'occupe votre organisation ?**

Les enfants de 0 à 4 ans     Les enfants de 5 à 15 ans

Les enfants de 16 à 18 ans

**Votre organisation possède-t-elle des connaissances techniques spécialisées dans un ou plusieurs des domaines suivants ?**

Le travail des enfants et les enfants qui travaillent

Les enfants dans les conflits armés

Les enfants handicapés

Les enfants et les médias

Les enfants et la santé

Les enfants qui travaillent et qui vivent dans la rue

Les cas particuliers de violations

L'environnement et l'habitat

L'exploitation sexuelle des enfants

Les enfants réfugiés et non accompagnés

Les enfants qui vivent avec le VIH et le sida

Les enfants en conflit avec la loi

Les enfants et l'éducation

La présentation de rapports sur la CDE et son suivi

Les enfants retirés à la garde de leurs parents, le placement dans des familles et l'adoption

La participation des enfants à la prise de décisions

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Veillez renvoyer ce formulaire et les publications, bulletins, rapports annuels et brochures que vous jugerez appropriés à :  
Child Rights Information Network (Réseau d'information sur les droits de l'enfant), c/o Save the Children,  
17 Grove Lane, Londres SE5 8RD, Royaume-Uni.

Tél : +44.(0)20.7716.2240 Fax : +44.(0)20.7793.7628 E-mail : info@crin.org

L'adhésion à CRIN est gratuite. Pour que votre demande d'adhésion soit acceptée par CRIN, il faut que (1) vous travailliez pour une organisation qui soutient la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, (2) vous participiez à des activités relatives aux droits de l'enfant, (3) que vous soyez disposé à échanger des informations.

CRIN est un réseau ouvert composé de membres et il ne possède par conséquent aucun statut officiel au-delà de celui de ses organisations membres. CRIN n'est pas en mesure d'accréditer ses organisations membres ni de leur fournir un quelconque financement, à moins que ce financement ne soit directement lié à l'un des projets de CRIN approuvé par l'équipe de gestion de CRIN.



Du 7 au 9 décembre 2000

**First World Symposium on Reading and Writing and the International Conference on Early Childhood Education "Early Childhood in the Third Millennium"**  
*Premier symposium mondial sur la lecture et l'écriture et la Conférence internationale sur l'éducation de la petite enfance - "La petite enfance durant le 3<sup>ème</sup> millénaire"*

Valence, Espagne

Contact World Association of Early Childhood Educators, Averroes 3, Colonia del Retiro, 28007 Madrid, Espagne.

Tél. +34 91 501 87 54, Fax: +34 91 501 87 46,

Email: [info@waece.com](mailto:info@waece.com)

Site internet <http://www.waece.com>

Du 8 au 15 décembre 2000

**The International Interdisciplinary Course on Children's Rights**

*Le cours interdisciplinaire international sur les droits de l'enfant*

Gand, Belgique

Contact The Children's Rights Centre, University of Ghent, Henri Dunantlaan 2, B-9000 Gand, Belgique

Tél. +32 9 264 6281, Fax: +32 9 264 6493,

Email: [Kathleen.Vlieghe@rug.ac.be](mailto:Kathleen.Vlieghe@rug.ac.be)

Du 8 au 26 janvier 2001

**26<sup>th</sup> Session of the UN Committee on the Rights of the Child**  
*26<sup>ème</sup> session du Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant*

Genève, Suisse

Rapports des États parties qui seront examinés :

République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Lettonie,

Lesotho, Liechtenstein, Lituanie, Palau et Arabie Saoudite

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse

Tél. +41.22.917.9301, Fax +41.22.917.9022

E-mail [p david.hchr@unog.ch](mailto:p david.hchr@unog.ch)

<http://www.unhchr.ch>

Du 29 janvier au 2 février 2001

**Pre-Sessional Working Group to the 27<sup>th</sup> Session of the UN Committee on the Rights of the Child Groupe de travail préalable à la 27<sup>ème</sup> session du Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant**

Genève, Suisse

Rapports des États parties qui seront examinés :

Bhoutan, Côte d'Ivoire, République démocratique du

Congo, Danemark, Guatemala, Monaco, Oman, Turquie,

République unie de Tanzanie

NGO Group for the Convention on the Rights of the

Child, c/o DCI, PO Box 88, 1211 Genève 20, Suisse

Tél. +41 22 734 0558, Fax +41 22 740 1145

E-mail [dc-ngo.group@pingnet.ch](mailto:dc-ngo.group@pingnet.ch)

Du 20 janvier au 2 février 2001

**Second Substantive Preparatory Committee for the UN Special Session on Children**

*Deuxième comité préparatoire de fond pour la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants*

New York, États-Unis d'Amérique

Pour les questions non gouvernementales (questions d'ONG), contactez la NGO Participation Team (Equipe de participation des ONG), UNICEF House H-8A, 3 UN Plaza, Nueva York NY 10017, États-Unis

Fax +1.212.824.6466, ou +1.212.824.6486

Pour les questions intergouvernementales, adressez-vous au Secrétariat pour la session extraordinaire consacrée aux enfants, UNICEF House H-8A, 3 UN Plaza, Nueva York NY 10017, États-Unis

Printemps 2001

**Children, Economics and the EU - Towards Child Friendly Policies**

*Les enfants, l'économie et l'UE - Dans le sens de politiques générales favorables aux enfants*

Contactez Kalle Eloffsson, Save the Children Europe

Group, c/o Radda Barnen, Torsgatan 4, S-107 88

Stockholm, Suède

Tél. +46 8 698 9000, Fax: +46 8 698 9010,

Email: [kalle.elofsson@rb.se](mailto:kalle.elofsson@rb.se)

Du 11 au 15 mars 2001

**Third World Summit on Media for Children**

*Troisième sommet mondial sur les médias pour les enfants*

Contactez le European Children's Television Centre, 20

Analipseos Street, Athènes 152 35, Grèce

Tél. +301 68 51 258 Fax:F +301 68 17 987,

Email: [ectc@otenet.gr](mailto:ectc@otenet.gr)

Site internet <http://www.childrens-media.org>

Du 11 au 15 juin 2001

**Third Substantive Preparatory Committee for the UN Special Session on Children**

*Troisième comité préparatoire de fond pour la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants*

New York, États-Unis d'Amérique

Pour savoir comment prendre contact, Cf. Deuxième

comité préparatoire de fond ci-dessus.

